

La santé et le bien-être de la population d'Avignon

Édition 2024

Direction de santé publique Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

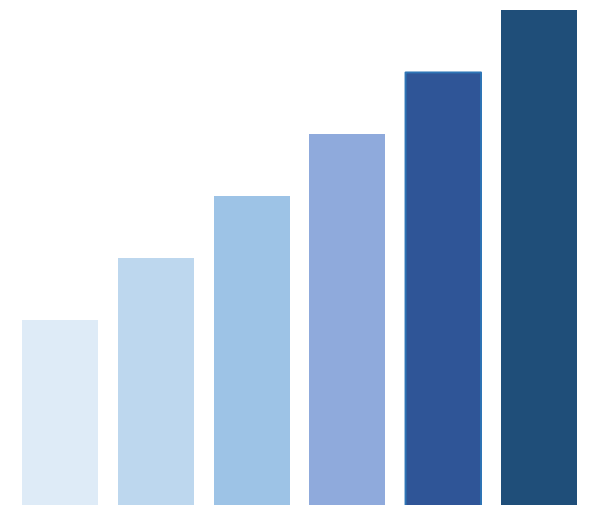


Table des matières

Le contexte démographique

- 3 [L'évolution de la population](#)
- 4 [Les perspectives démographiques et le vieillissement](#)
- 5 [Les naissances](#)
- 6 [La fécondité](#)
- 7 [L'âge moyen des mères](#)
- 8 [La migration](#)

Les conditions de vie

- 9 [Les conditions socioéconomiques](#)
- 10 [Le logement](#)
- 11 [Les caractéristiques de la famille](#)

La développement des enfants et des jeunes

- 12 [La santé des nouveau-nés](#)
- 13 [Le développement des enfants à la maternelle](#)
- 14 [Les handicaps et les difficulté d'adaptation et d'apprentissage \(EHDA\)](#)
- 15 [Le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité \(TDAH\)](#)

La santé mentale

- 16 [La détresse psychologique](#)
- 17 [La satisfaction à l'égard de sa vie sociale](#)
- 18 [Les troubles mentaux](#)
- 20 [Le suicide](#)

L'état de santé globale

- 22 [La perception de sa santé](#)
- 23 [L'espérance de vie à la naissance](#)

La santé physique

- 24 [Les principales causes de décès](#)

- 25 [Le cancer](#)
- 28 [Les maladies cardio-vasculaire](#)
- 29 [L'hypertension artérielle](#)
- 30 [Les maladies pulmonaires obstructives chroniques \(MPOC\)](#)
- 31 [Le diabète](#)
- 32 [Maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs majeurs](#)
- 33 [Les traumatismes non intentionnels](#)
- 34 [Les accidents de véhicules à moteur](#)
- 35 [Les accidents de véhicules conçus pour être utilisés hors d'une route \(VHR\)](#)
- 36 [Les chutes chez les aînés](#)

Les habitudes de vie et comportements à risque

- 38 [La consommation quotidienne de boissons sucrées](#)
- 39 [L'activité physique de loisirs et de transport](#)
- 40 [L'usage de la cigarette](#)
- 41 [La consommation excessive d'alcool](#)
- 42 [La consommation de drogues](#)
- 43 [La santé buccodentaire](#)
- 44 [ITS et utilisation du condom](#)

La santé au travail

- 45 [Les risques psychosociaux liés au travail](#)
- 46 [Les problèmes associés au travail](#)
- 47 [L'environnement de travail](#)

La santé environnementale

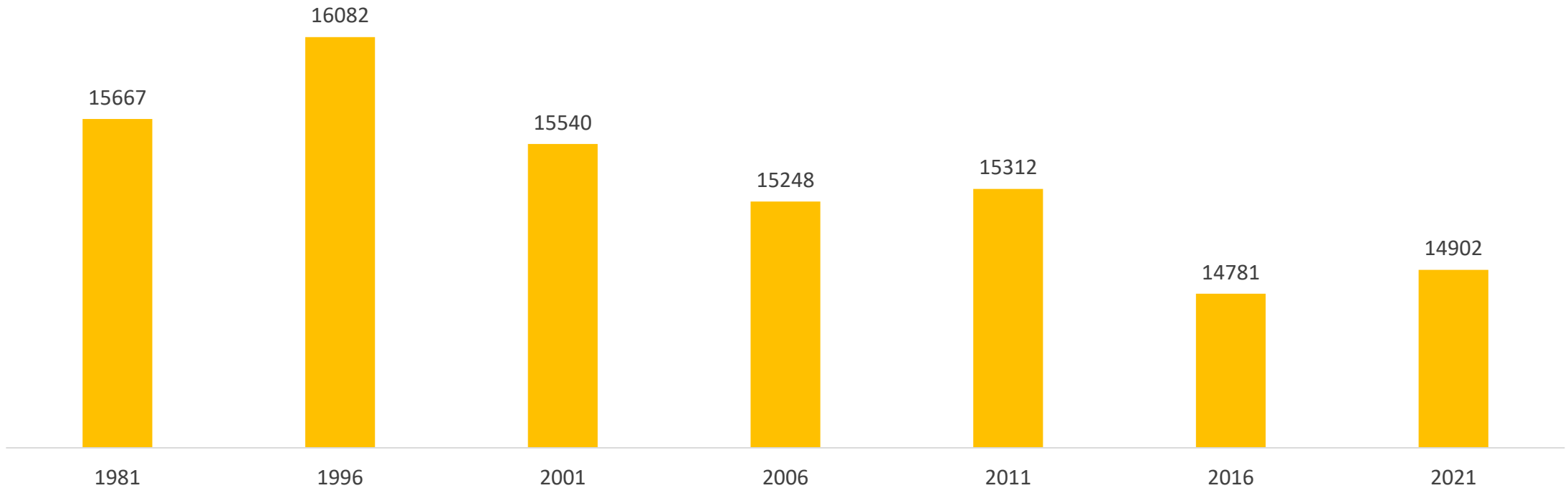
- 48 [Le bruit dans l'environnement et la rhinite allergique](#)

49 [Les inégalités sociales de santé](#)

L'évolution de la population

-En 2021, on estime à 14 902 le nombre de personnes habitant le territoire de la MRC d'Avignon, soit une augmentation de 1 % par rapport à 2016 où la population était à son plus bas niveau depuis 1981 (figure 1).

Figure 1: Estimations de population, MRC d'Avignon, années de recensement 1981, 1996 à 2021

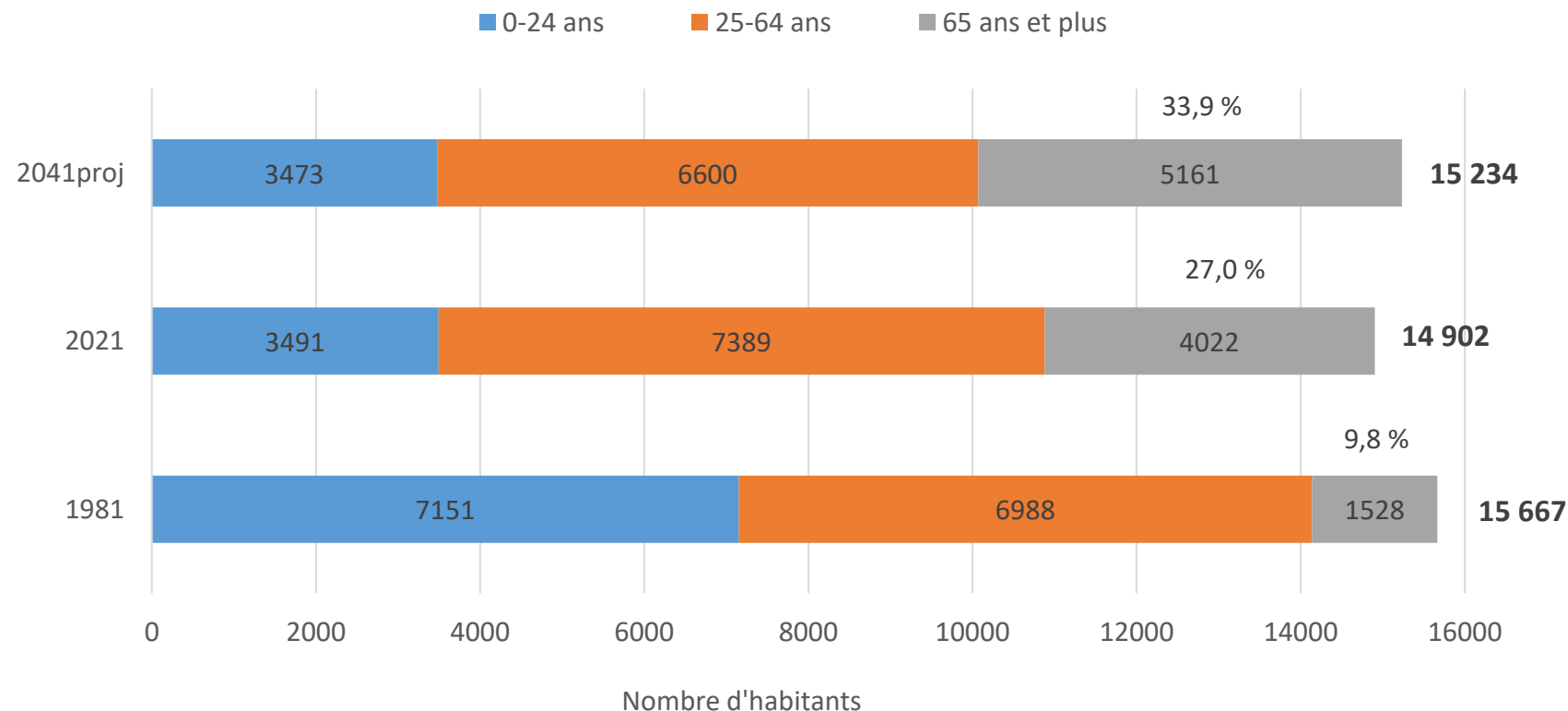


Les perspectives démographiques et le vieillissement

-Selon les perspectives démographiques, une légère croissance est à prévoir d'ici 2041 où la population de la MRC d'Avignon pourrait se chiffrer à 15 234 habitants (figure 2).

-En 2021, la part de personnes âgées de 65 ans et plus est de 27,0 % (20,3 % au Québec). En 2041, cette proportion pourrait s'élever à 33,9 % (25,1 % au Québec) (figure 2 - données québécoises non illustrées).

Figure 2: Nombre d'habitants et proportion d'aînés, MRC d'Avignon, 1981, 2021 et 2041proj



Proj: Projection.

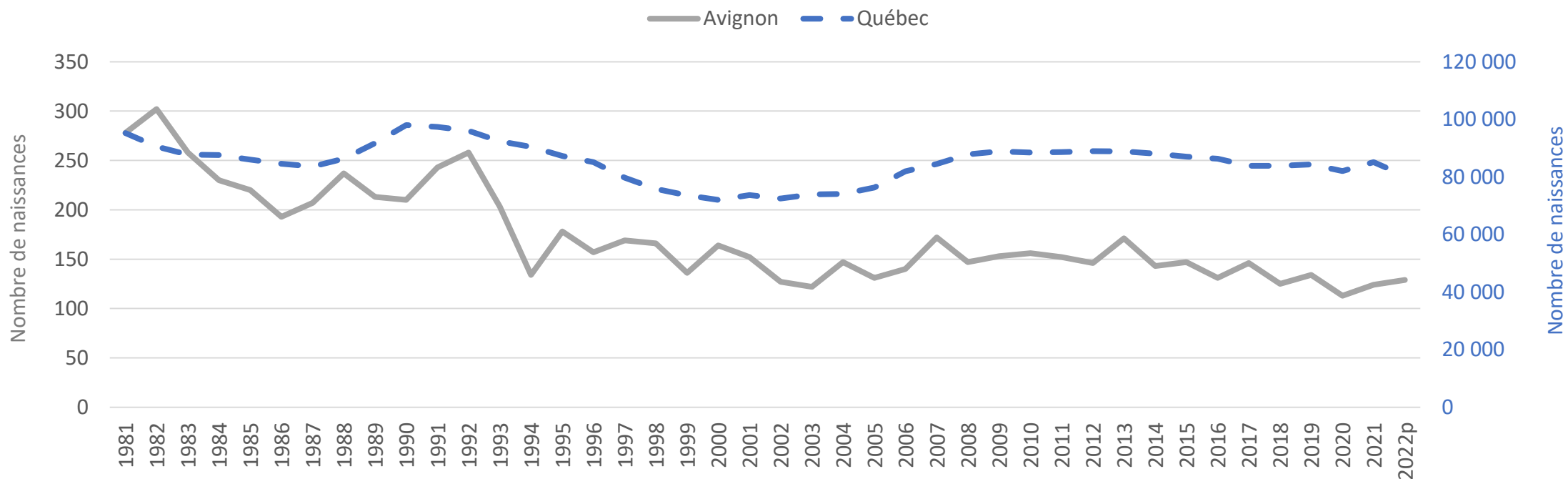
Source: MSSS, Estimations et projections démographiques, produit électronique (1981-1995 : version avril 2012, 1996-2021 : version février 2022 pour les estimations de population, 2022-2041 : version juillet 2022 pour les projections de population), données extraites de l'Infocentre de santé publique (INSPQ).

Les naissances

-En 2022, il y a eu 129 naissances dans la MRC d'Avignon. La diminution du nombre de naissances en 2020 ne s'est pas maintenue dans les années subséquentes (figure 3).

-Au Québec, on observe une légère tendance à la baisse du nombre de naissances (figure 3) depuis les dix dernières années. « La remontée observée en 2021 fait figure d'exception à cet égard et pourrait en partie être le fait d'un rattrapage ponctuel de certaines naissances qui ont été repoussées en 2020 en raison du début de la pandémie. » ([ISQ, 2024](#))

Figure 3: Nombre de naissances, Avignon et Québec, 1981 à 2022p



p: Les données sur les naissances en 2022 sont provisoires

Source: MSSS, Fichier des naissances, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

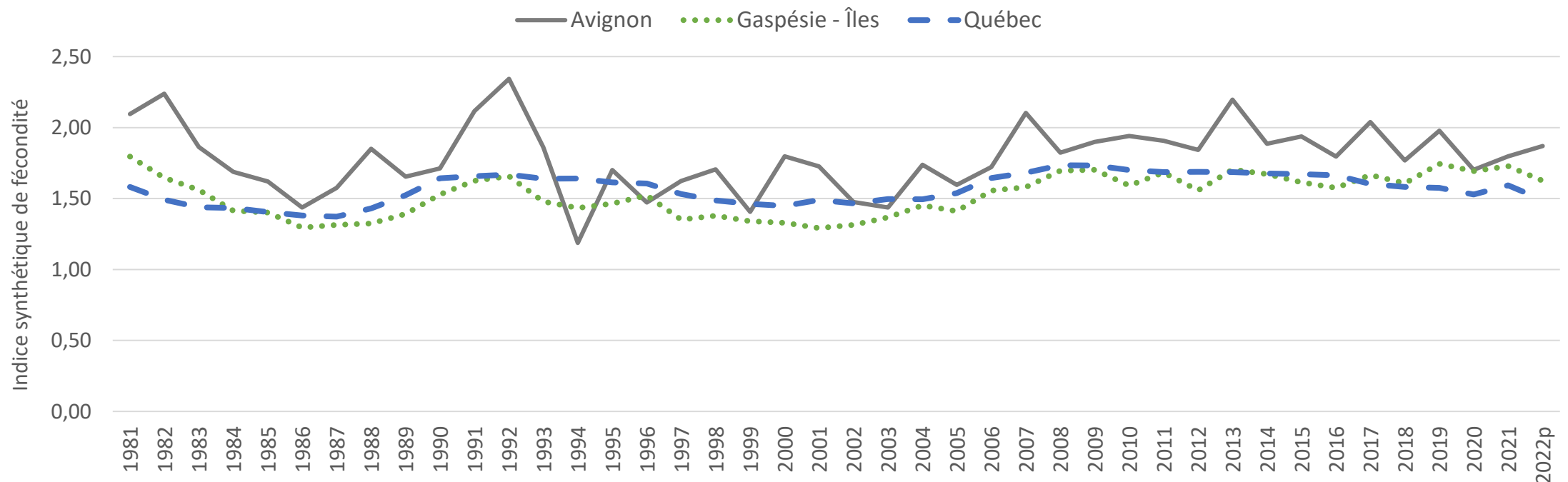
Référence citée: Institut de la statistique du Québec (2024). *Le bilan démographique du Québec. édition 2024*, [en ligne], Québec, l'institut, Page 31.

La fécondité

-L'indice synthétique de fécondité réfère au nombre d'enfants qu'aurait hypothétiquement une femme au cours de sa vie reproductive si elle connaissait les taux de fécondité par âge observés au cours d'une année civile donnée¹.

-Les données provisoires de 2022 indiquent que les femmes de la MRC d'Avignon en âge de procréer ont en moyenne 1,87 enfant, ce qui est plus élevé qu'au Québec (1,49) (figure 4).

Figure 4: Indice synthétique de fécondité, 1981 à 2022p



1. Définition tirée du site de Statistique Canada [Indice synthétique de fécondité des femmes \(statcan.gc.ca\)](https://statcan.gc.ca)

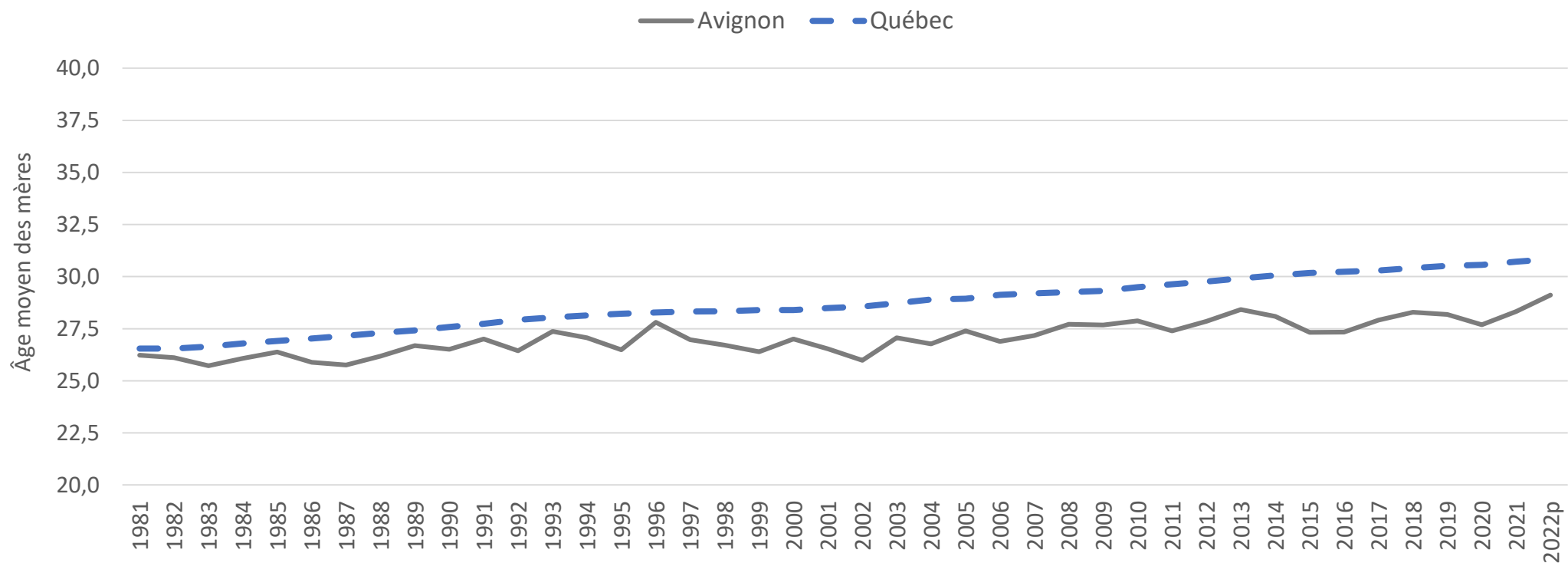
p: Les données de 2022 sont provisoires

Source: MSSS, Fichier des naissances, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

L'âge moyen des mères

-Selon les données provisoires de 2022, l'âge moyen des mères au moment de l'accouchement est de 29,1 ans sur le territoire de la MRC d'Avignon (30,8 ans au Québec). Comme au Québec, l'âge moyen des mères a augmenté au cours des 40 dernières années bien que cette augmentation soit moins marquée dans la MRC d'Avignon (figure 5).

Figure 5: Âge moyen des mères, 1981 à 2022p



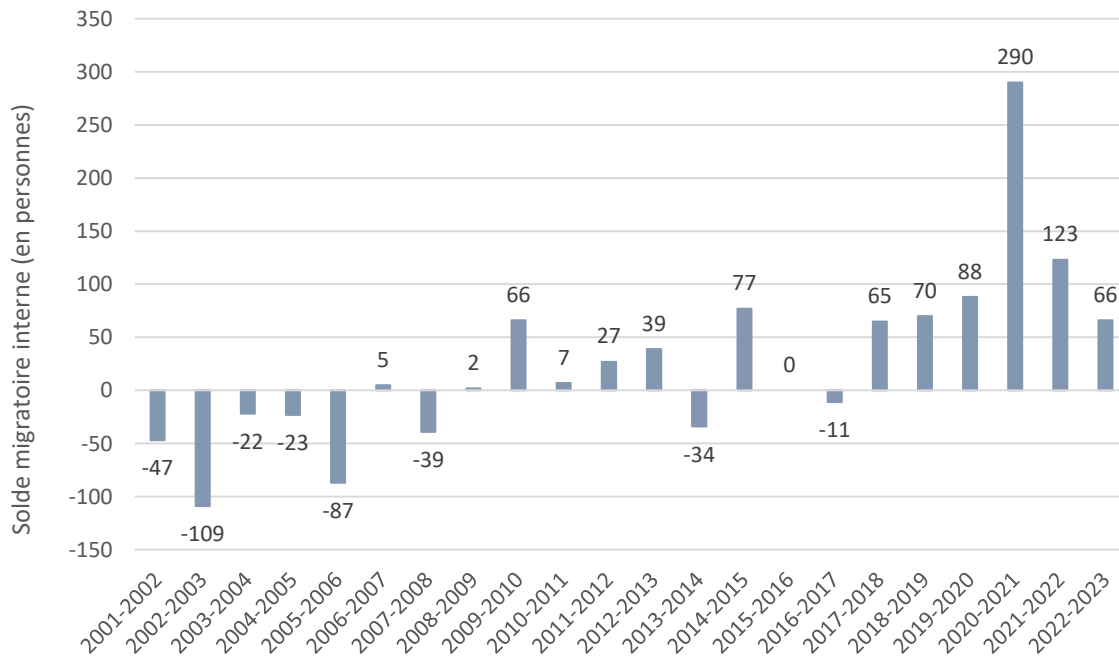
La migration

De juillet 2020 à juin 2023, la MRC d'Avignon a enregistré un gain net de 454 personnes :

–Solde migratoire interne (ailleurs au Québec) : +479 personnes (figure 6)

–Solde migratoire international et interprovincial (externe) : -25 personnes (figure 7). Plus précisément, de juillet 2020 à juin 2023, le bilan des mouvements migratoires avec l'extérieur du Québec fait état d'un gain de 42 personnes au chapitre des migrations internationales et d'une perte migratoire avec le reste du Canada de 67 personnes (interprovinciale) (données non illustrées).

Figure 6: Solde migratoire interne, MRC d'Avignon, 2001-2022 à 2022-2023

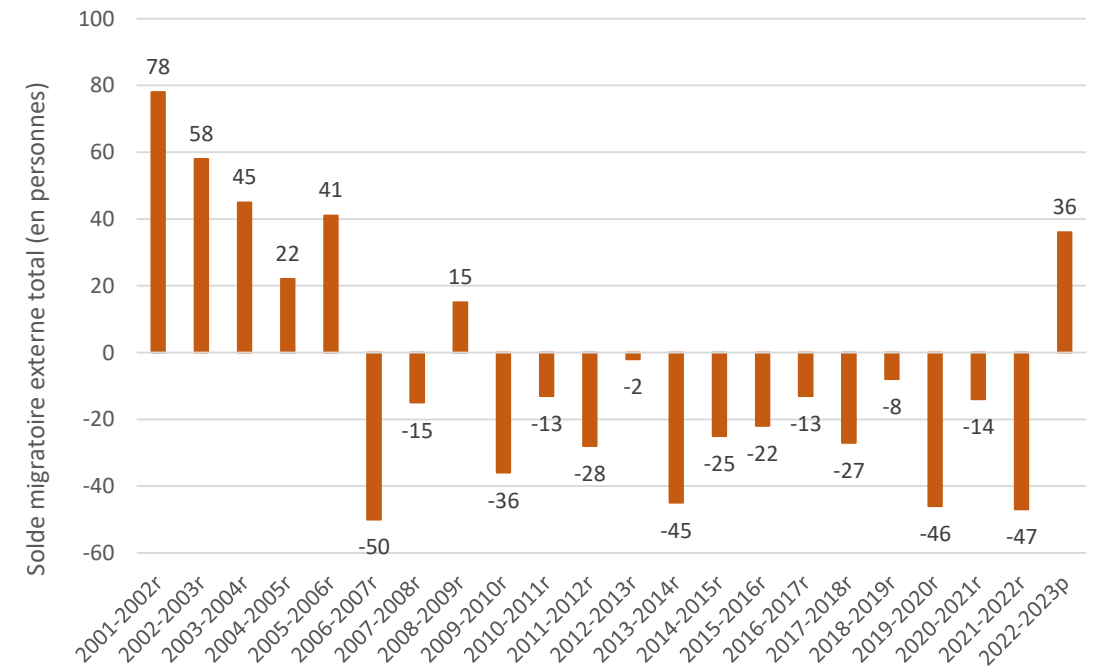


Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

r : Donnée révisée.

p : Donnée provisoire.

Figure 7: Solde migratoire externe total, MRC d'Avignon, 2001-2022r à 2022-2023p



Solde migratoire externe total (soldes migratoires international et interprovincial): Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec. **Solde migratoire interne:** Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

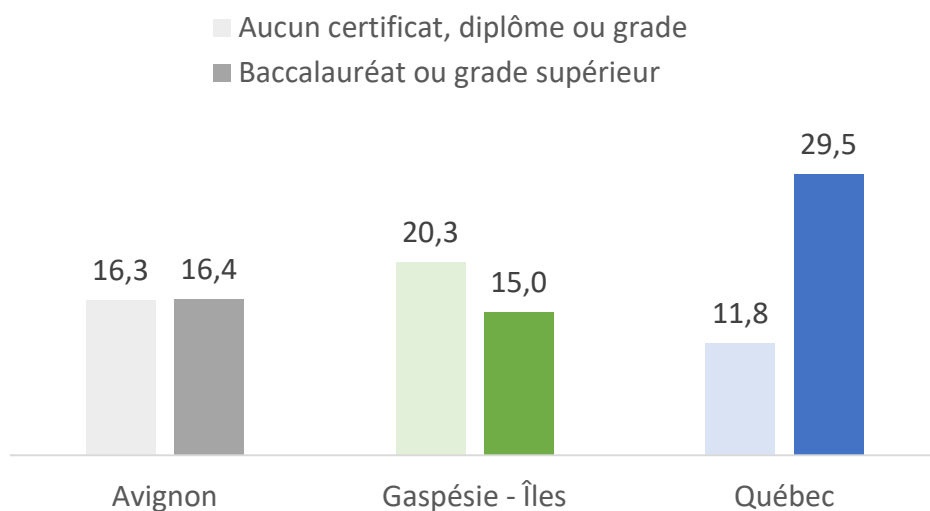
Les conditions socioéconomiques

-Selon le recensement de 2021, la proportion de 25-64 ans sans certificat, diplôme ou grade dans la MRC d'Avignon est de 16,3 % (11,8 % au Québec). Quant à la proportion de 25-64 ayant au moins un baccalauréat, elle est à 16,4 % en 2021 (29,5 % au Québec) (figure 8).

-Le tableau 1 présente quelques indicateurs socioéconomiques. Ainsi, 47,9 % de la population de 15 ans et plus de la MRC d'Avignon occupait un emploi en 2021 (59,3 % au Québec) et 12,3 % de la population active était en chômage (7,6 % au Québec). Aussi, en 2020, 50 % de la population de ce territoire a un revenu après impôt de 32 800 \$ ou moins (36 400 \$ au Québec). D'autre part, en mars 2023, le taux d'assistance sociale dans la population de moins de 65 ans dans la MRC d'Avignon est de 5,0 pour 100 personnes (4,8 pour 100 personnes au Québec).

-En 2021, on dénombre dans la population de la MRC d'Avignon, 6 080 personnes actives (5 330 personnes occupant un emploi et 750 chômeurs) et 5 045 personnes inactives (figure 9). La population inactives est passée de 5 505 en 2016 à 5 045 en 2021.

Figure 8 : Plus haut niveau de scolarité chez les 25-64 ans, 2021



(+): Valeur significativement plus élevée que celle du Québec, au seuil de 0,05.

Note: Les données portant sur la scolarité, l'emploi, le chômage et la situation d'activité proviennent de 25 % des ménages. Pour les données du recensement, les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'un test statistique.

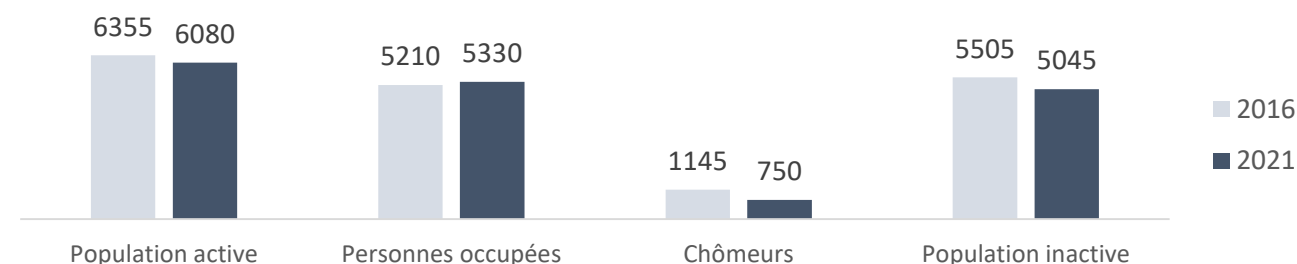
Sources : **Scolarité, emploi, chômage et revenu**: Statistique Canada, Recensement 2021. **Assistance sociale** : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques mensuelles des trois programmes d'aide sociale, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 1 : Indicateurs socioéconomiques

	MRC d'Avignon	Gaspésie - Îles	Québec
Taux d'emploi 15 ans et plus (2021)	47,9	47,8	59,3
Taux de chômage 15 ans et plus (2021)	12,3	11,4	7,6
Revenu médian après impôt en 2020 des particulier (15 ans et plus) (\$)	32 800	32 800	36 400
Taux d'assistance sociale (mars 2023)	5,0	6,1 (+)	4,8

Note: Le taux d'emploi est le nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus. Le taux de chômage est le nombre de personnes en chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Figure 9 : Situation d'activité dans la population de 15 ans et plus, MRC d'Avignon, 2016 et 2021



Le logement

-Le logement est un déterminant important de la santé. En 2021, dans la MRC d'Avignon, 73,2 % des ménages privés sont propriétaires de leur logement (59,9 % au Québec) et 25,4 % des ménages privés sont locataires de leur logement (39,9 % au Québec). De plus, 8,0 % des logements privés de ce territoire nécessitent des réparations majeures (6,3 % au Québec), cela représente environ 500 logements (tableau 2).

-Dans la MRC d'Avignon, la proportion de ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement est de 9,1 % (16,1 % au Québec) et la proportion de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement est de 5,0 % (6,0 % au Québec) (tableau 2).



1 595

Ménages locataires de leur logement



500

Logements nécessitant des réparations majeures



545

Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement



295

Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement

Tableau 2 : Conditions de logement, 2021

	MRC d'Avignon	Gaspésie - Îles	Québec
% des ménages privés locataires de leur logement	25,4	26,8	39,9
% des ménages privés propriétaires de leur logement	73,2	73,0	59,9
% de logements nécessitant des réparations majeures	8,0	8,6	6,3
% des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement ¹	5,0	4,1	6,0
% des ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	9,1	9,2	16,1

¹ Besoins impérieux en matière de logement?

Ménage dont le logement est considéré inadéquat, inabordable ou d'une taille non convenable, et dont le niveau de revenu est insuffisant pour permettre de payer les frais de logement d'un logement approprié et adéquat dans sa communauté.

Note: Pour les données du recensement, les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'un test statistique. Les données sur le logement proviennent d'un échantillon de 25 % des ménages. Source: Statistique Canada, Recensement de 2021

Les caractéristiques de la famille

-En 2021, parmi les familles de recensement dans la MRC d'Avignon, 42 % étaient des couples mariés, 41 % étaient des couples en union libre et 17 % étaient des familles monoparentales (figure 10). Au Québec, la proportion de familles monoparentales est de 17 % (donnée non illustrée).

-Dans la MRC d'Avignon, plus de la moitié des familles monoparentales sont dirigées par des femmes (figure 10).

-Aussi, en 2021, 17,4 % des personnes dans les ménages privés de la MRC d'Avignon vivaient seules (15,9 % au Québec) (figure 11).

Figure 10 : Répartition des familles de recensement dans les ménages privés, MRC d'Avignon, 2021

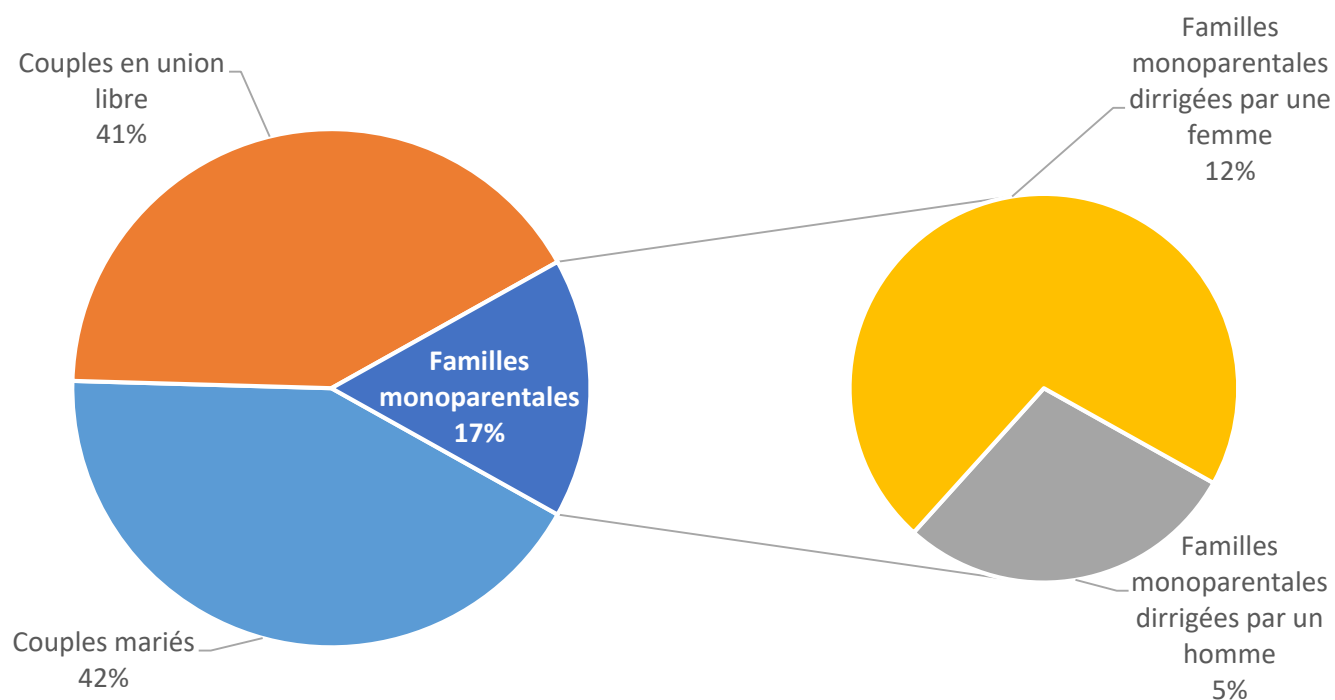
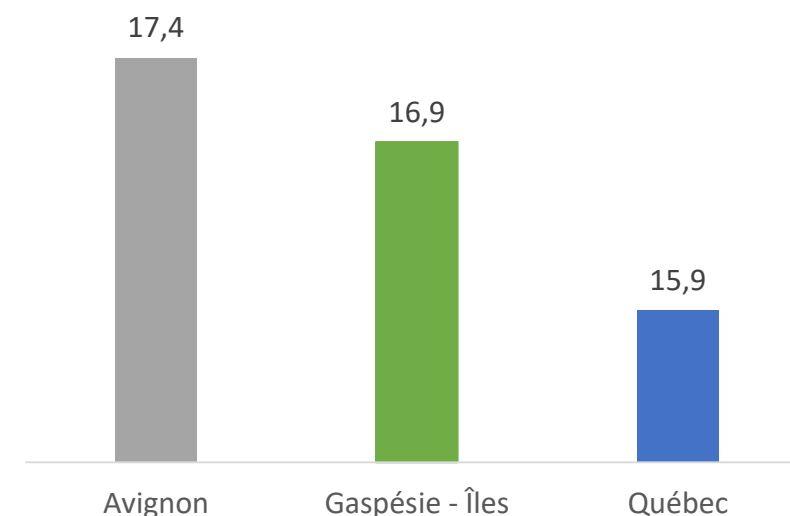


Figure 11 : Proportion de la population dans les ménages privés vivant seule, 2021



Note: Les données sur la famille proviennent des données intégrales du recensement (100 % des ménages privés).

Les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'un test statistique.

Source: Statistique Canada, Recensement de 2021

La santé des nouveau-nés

-En 2017-2021, 34 bébés de mères de la MRC d'Avignon sont nés avant terme (moins de 37 semaines de gestation), soit 5,3 %* des naissances. Cette proportion ne diffère pas significativement de celle du Québec (7,1 %) (figure 12).

-En 2017-2021, 5,6 % des bébés sont nés avec un faible poids (moins de 2 500 grammes), soit 36 bébés pour cette période. Cette proportion ne diffère pas significativement de celle du Québec (6,1 %) (figure 13).

-En 2017-2021, 44 bébés de mères de la MRC d'Avignon sont nés avec un retard de croissance intra-utérine, cela représente 7,1 % des naissances survenues entre les 22e et 43e semaines de grossesse. Cette proportion ne diffère pas significativement de celle du Québec (8,9 %) (figure 14).

Figure 12: Proportion (en %) de naissances vivantes prématurées (avant 37 semaines de gestation), 2017-2021

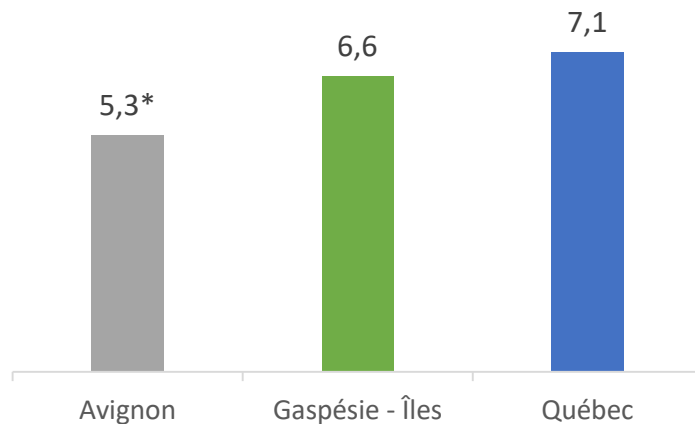


Figure 13: Proportion (en %) de naissances vivantes de faible poids (moins de 2 500 grammes), 2017-2021

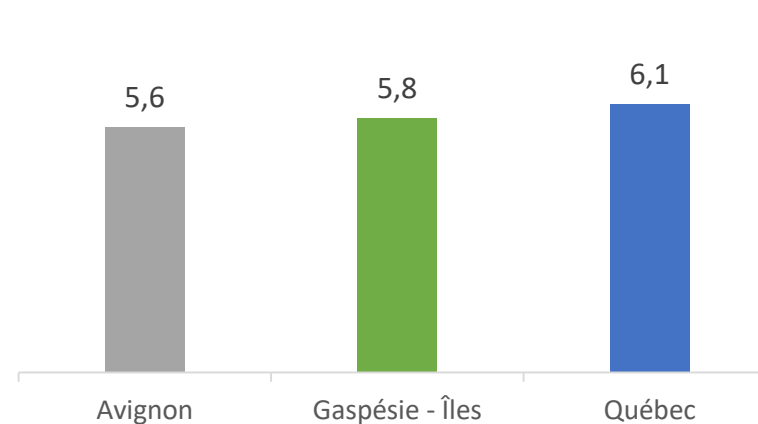
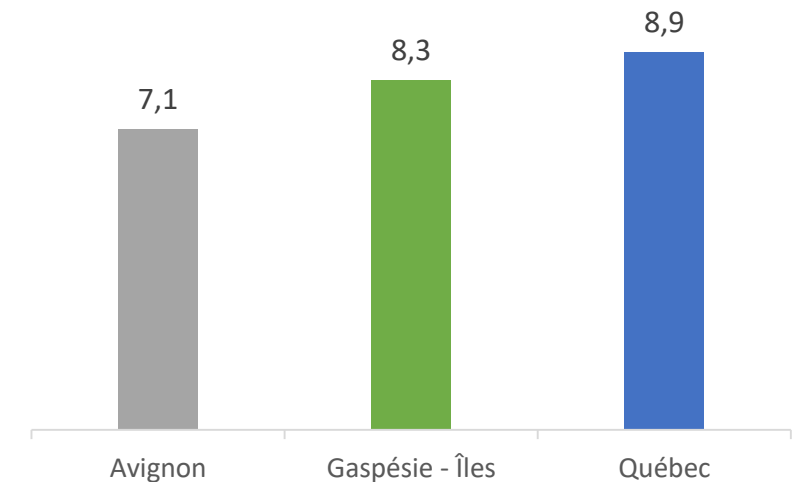


Figure 14: Proportion (en %) de naissances vivantes ayant un retard de croissance intra-utérine¹, 2017-2021



* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

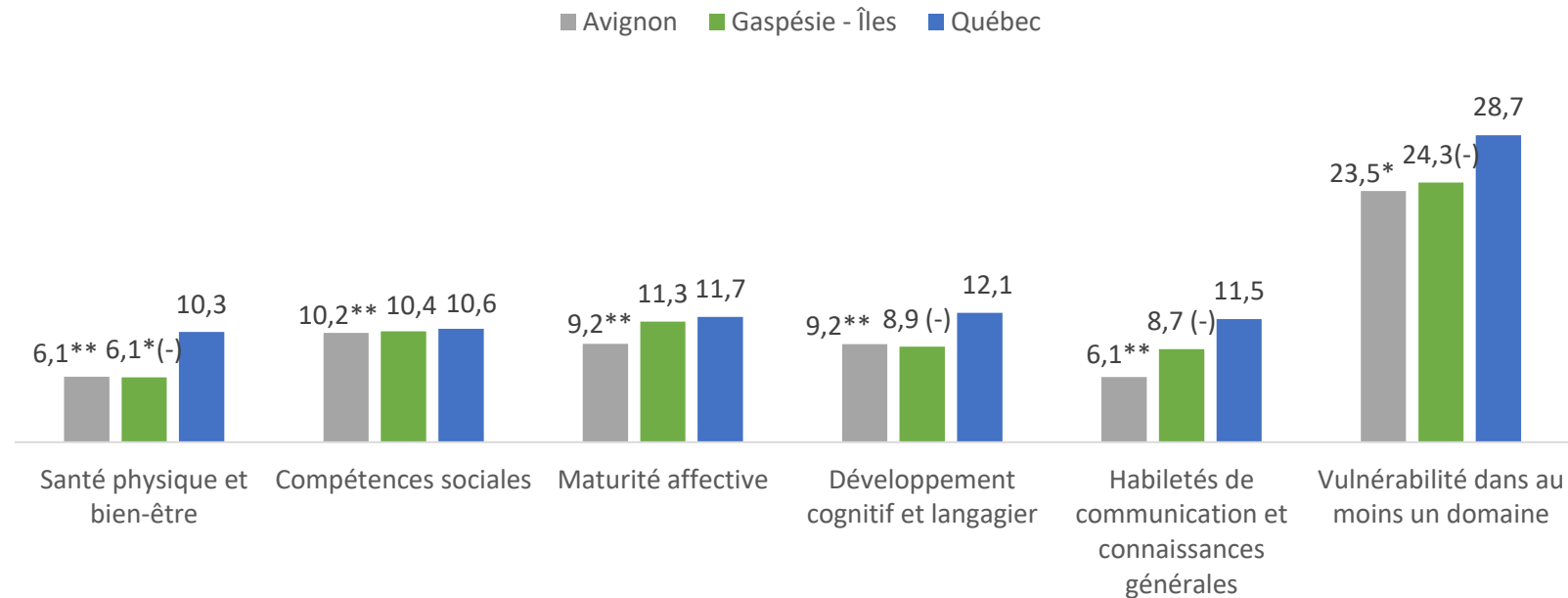
1: Un nouveau-né ayant un retard de croissance intra-utérine est un nouveau-né dont le poids est insuffisant compte tenu de son âge gestationnel (Tiré de la fiche-indicateur à l'Infocentre de santé publique).

Le développement des enfants à la maternelle

-L'Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle (EQDEM), réalisée en 2022, montre que dans la MRC d'Avignon, environ 23,5 %* des enfants de maternelle 5 ans sont vulnérables dans au moins un domaine de développement. Cette proportion ne se différencie pas statistiquement de celle du Québec (28,7 %) (figure 15). En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les proportions d'enfants vulnérables sont inférieures à celles du reste du Québec pour tous les indicateurs de vulnérabilité, à l'exception des domaines « Compétences sociales » et « Maturité affective » (figure 15).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la proportion d'enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement est significativement plus élevée dans certains groupes, notamment chez les garçons (28,7 %) et chez les enfants dont la langue d'enseignement est l'anglais (47,0 %*) (tableau 3).

Figure 15: Proportion (en %) d'enfants à la maternelle 5 ans vulnérables dans chacun des domaines de développement et dans au moins un domaine, 2022



Note: Le taux de réponse global pour Avignon est de 93,8 % (95,9 % en Gaspésie – Îles et 92,3 % au Québec).

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

X: Donnée confidentielle

Source : ISQ, Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 3: Proportions (en %) d'enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement selon certaines caractéristiques, 2022

	Gaspésie - Îles	Québec
Sexe		
Garçon	28,7 (-)	35,6
Fille	19,7	21,6
Âge		
Moins de 6 ans	26,0 (-)	32,7
6 ans et plus	22,4	24,7
Langue d'enseignement		
Français	22,4	28,2
Anglais	47,0*	33,5

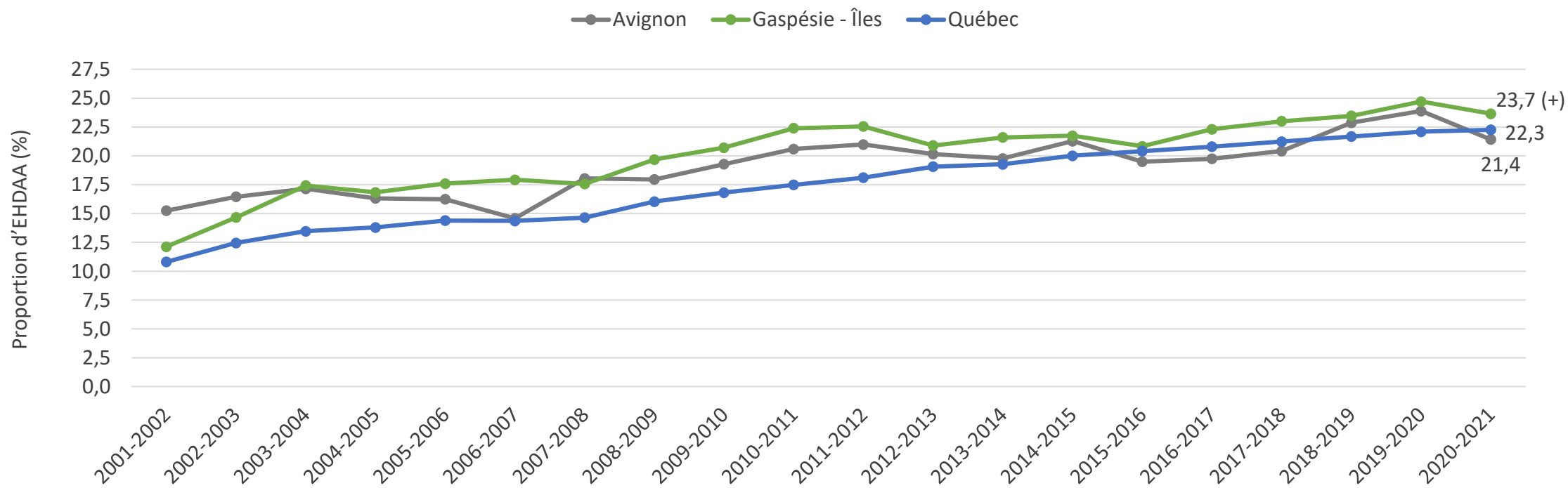
(-) Proportion de la région significativement inférieure à celle du reste du Québec, au seuil de 0,05.

Les handicaps et les difficultés d'adaptation et d'apprentissage

-En 2020-2021, 21,4 % des élèves du préscolaire, primaire ou secondaire habitant la MRC d'Avignon ont un handicap ou des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Cette proportion ne se différencie pas significativement de celle du Québec (22,3 %) (figure 16).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la proportion d'EHDA tend généralement à être plus élevée qu'au Québec au cours des 20 dernières années (figure 16).

Figure 16: Proportion (en %) d'EHDA chez les élèves du préscolaire, primaire ou secondaire, 2001-2002 à 2020-2021



(+) Proportion significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 0,05.

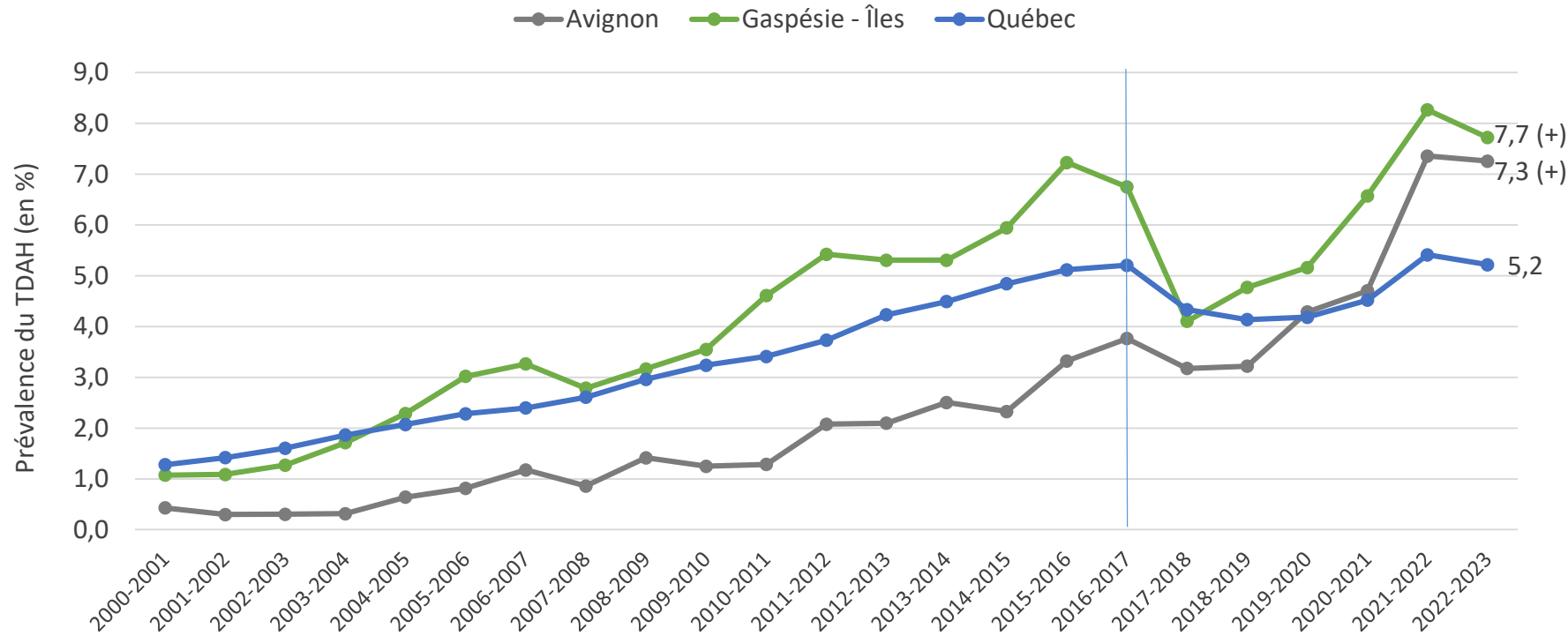
Source: Système Charlemagne, ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)

-En 2022-2023, 7,3 % des jeunes de 1 à 17 ans sur le territoire d'Avignon ont eu un diagnostic de TDAH ou ont été traités pour ce trouble par un médecin. Cette prévalence est significativement plus élevée que celle du Québec (5,2 %) (figure 17). Cela représente environ 185 jeunes (donnée non illustrée).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, en 2022-2023, 7,7 % des jeunes de 1 à 17 ans ont été diagnostiqués ou traités par un médecin pour un TDAH. Cette prévalence est plus élevée que celle du reste du Québec (figure 17).

Figure 17: Prévalence annuelle (en %) du TDAH chez les 1 à 17 ans, 2000-2001 à 2022-2023



En 2016, la RAMQ a modernisé son système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte entraînant ainsi une diminution de la saisie des codes de diagnostic dans le fichier. Par conséquent, les résultats doivent être interprétés avec prudence à partir de l'année financière **2016-2017**. En comparaison avec la tendance historique, une sous-estimation est observée entre les années financières 2016-2017 et 2019-2020 puisque la prévalence annuelle reflète davantage l'utilisation des services de santé associés à la maladie.

De plus, en raison de la pandémie de COVID-19, du délestage, des mesures sanitaires mises en place et des impacts collatéraux de la pandémie, à partir de l'année financière 2020-2021, les indicateurs peuvent présenter certaines limites et, par conséquent, doivent être interprétés avec prudence et contextualisés.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.

Source : INSPQ, Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

La détresse psychologique

-En 2020-2021, environ 30,9 % de la population de 15 ans et plus dans la MRC d'Avignon se situe au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique, ce qui est significativement plus faible qu'au Québec (38,7 %) (figure 18). Globalement, dans la Baie-des-Chaleurs, cette proportion est plus faible qu'au Québec (29,1 % contre 38,7 %) (tableau 4) et ce résultat est aussi observé lorsqu'on élimine l'influence de la structure d'âge (proportions ajustées: 32,0 % contre 38,6 %) (données ajustées non illustrées).

-Comme au Québec, dans la Baie-des-Chaleurs, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à se situer au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique en comparaison aux hommes (34,6 % contre 23,4 %) (tableau 4). De plus, dans la région comme au Québec, les personnes de 65 ans et plus sont proportionnellement moins nombreuses à se situer au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique en comparaison aux autres groupes d'âge. Il s'agit d'un résultat également observé dans la Baie-des-Chaleurs (tableau 4).

-Globalement, dans la Baie-des-Chaleurs, la proportion de personnes se situant au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique n'a pas changé de manière significative entre 2014-2015 et 2020-2021 (27,2 % contre 29,1 %) (figure 19). Ce résultat est aussi observé lorsqu'on élimine l'effet de l'âge (proportions ajustées: 28,8 % contre 32,0 %) (données non illustrées). Notons que les données sur les MRC d'Avignon et de Bonaventure ne sont pas disponibles pour l'édition de l'EQSP 2014-2015.

Figure 18: Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus se situant à un niveau élevé de détresse psychologique, 2020-2021

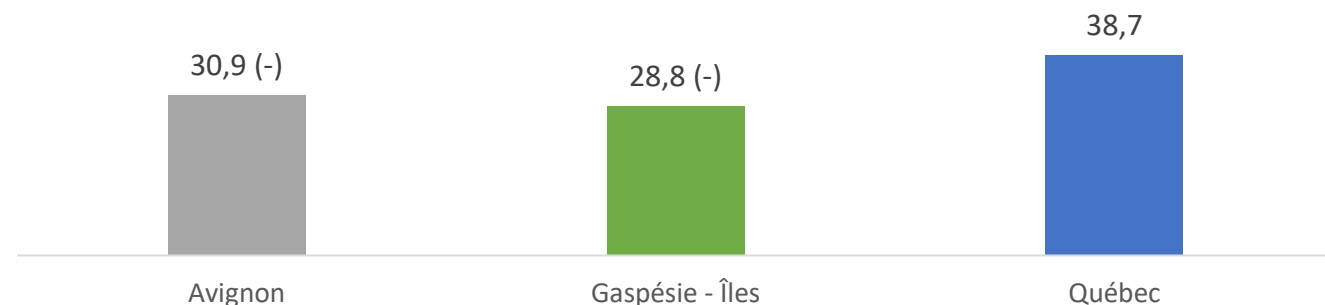


Figure 19: Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus se situant au niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique, Baie-des-Chaleurs

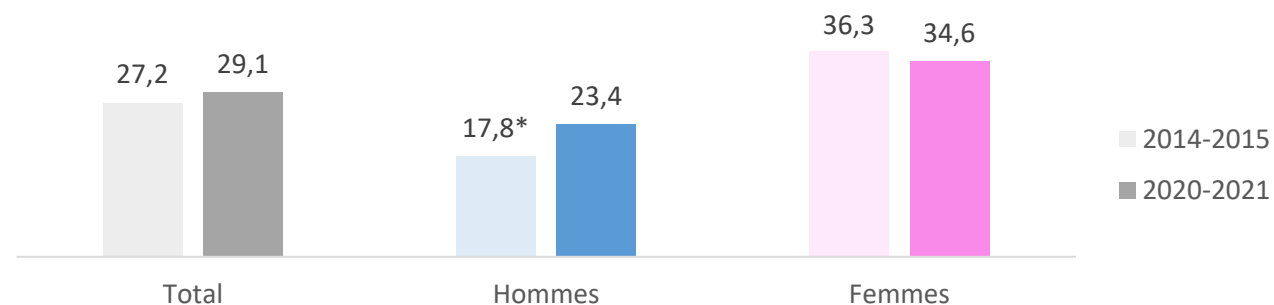


Tableau 4: Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus se situant au niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique, 2020-2021

	Baie-des-Chaleurs	Gaspésie-Îles	Québec
Genre			
Hommes	23,4 (-)	24,8 (-)	34,2
Femmes	34,6 (-)	32,8 (-)	43,2
Âge			
15-24 ans	46,0*	52,6	57,6
25-44 ans	41,5	41,8	46,4
45-64 ans	27,8	24,8 (-)	33,0
65 ans et plus	18,1 (-)	17,6 (-)	25,7
Total	29,1 (-)	28,8 (-)	38,7

(-) Valeur significativement inférieure au reste du Québec, au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Répercussions de la pandémie

Les données de l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021 a été réalisée dans un contexte de pandémie. L'interprétation des résultats doit être faite en tenant compte de ce contexte particulier.

La satisfaction à l'égard de sa vie sociale

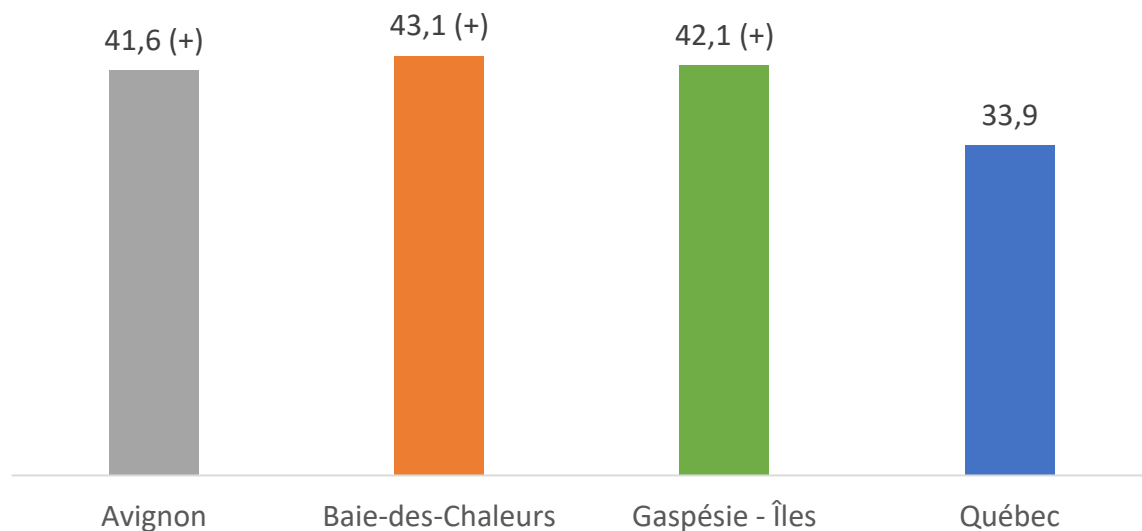
-En 2020-2021, environ 41,6 % des personnes de 15 ans et plus dans la MRC d'Avignon se disent très satisfaites de leur vie sociale, une proportion significativement supérieure à celle du Québec (33,9 %) (figure 20). Ce résultat est observé dans l'ensemble de la Baie-des-Chaleurs (43,1 %) (figure 20).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la proportion de la population se disant très satisfaite de sa vie sociale est significativement plus élevée que le reste du Québec et ce, peu importe le genre et le groupe d'âge (tableau 5).

-Comme au Québec, dans la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, aucun écart significatif n'a été détecté entre les hommes et les femmes quant au niveau de satisfaction à l'égard de leur vie sociale (tableau 5). Un résultat également observé dans le RLS de la Baie-des-Chaleurs. Quant à l'âge, dans la région comme au Québec, les personnes de 65 ans et plus sont plus nombreuses, en proportion, à s'estimer très satisfaites de leur vie sociale en comparaison aux autres groupes d'âge (tableau 5). Des résultats aussi observés pour la Baie-des-Chaleurs, bien qu'il n'y ait pas d'écart significatif avec les 15-24 ans.

-Dans la Baie-des-Chaleurs, l'enquête n'a pas permis de détecter d'écart significatif entre les niveaux de satisfaction à l'égard de sa vie sociale entre 2014-2015 et 2020-2021. Dans la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la proportion de la population se disant très satisfaite de sa vie sociale a connu une baisse significative en passant de 50,7 % en 2014-2015 à 42,1 % en 2020-2021 tandis que la proportion de la population se disant insatisfaite a augmenté de 6,2 % en 2014-2015 à 9,0 % en 2020-2021 (données non illustrées). Rappelons que l'interprétation des résultats doit tenir compte du fait que cette enquête a été réalisée dans un contexte de pandémie.

Figure 20 : Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus très satisfaite de leur vie sociale, 2020-2021



*Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

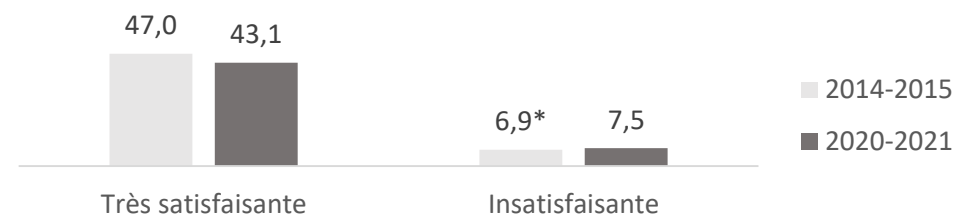
(+) ou (-) : Proportion plus élevée ou plus faible que le reste du Québec, au seuil de 0,05.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 5: Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus très satisfaite de leur vie sociale, 2020-2021

	Baie-des-Chaleurs	Gaspésie-Îles	Québec
Genre			
Hommes	45,7 (+)	42,6 (+)	34,3
Femmes	40,6 (+)	41,6 (+)	33,5
Âge			
15-24 ans	53,0* (+)	38,1 (+)	27,1
25-44 ans	36,8	34,5 (+)	28,7
45-64 ans	36,1	40,0 (+)	34,8
65 ans et plus	52,9 (+)	50,9 (+)	43,6

Figure 21: Proportion (en %) des 15 ans et plus très satisfaits et insatisfaits de leur vie sociale, Baie-des-Chaleurs



Les troubles mentaux

-En 2022-2023, 11,7 % de la population de la MRC d'Avignon souffre d'un trouble mental, c'est-à-dire des gens qui ont eu un diagnostic de trouble mental ou qui ont été traités par un médecin durant l'année (11 % au Québec) (figure 22). Cela représente environ 1 830 personnes (donnée non illustrée).

-À âge égal, la prévalence des troubles mentaux dans la MRC d'Avignon est plus élevée qu'au Québec (12,2 % contre 11,0 %). Ce résultat est observé tant chez les hommes que chez les femmes. De plus, l'analyse selon les groupes d'âge montre que cette prévalence est plus élevée chez les personnes âgées de moins de 65 ans tandis qu'elle est plus faible chez les 65 ans et plus en comparaison au Québec (tableau 6).

Figure 22: Prévalence brute (en %) des troubles mentaux dans la population d'un an et plus, 2000-2001 à 2022-2023

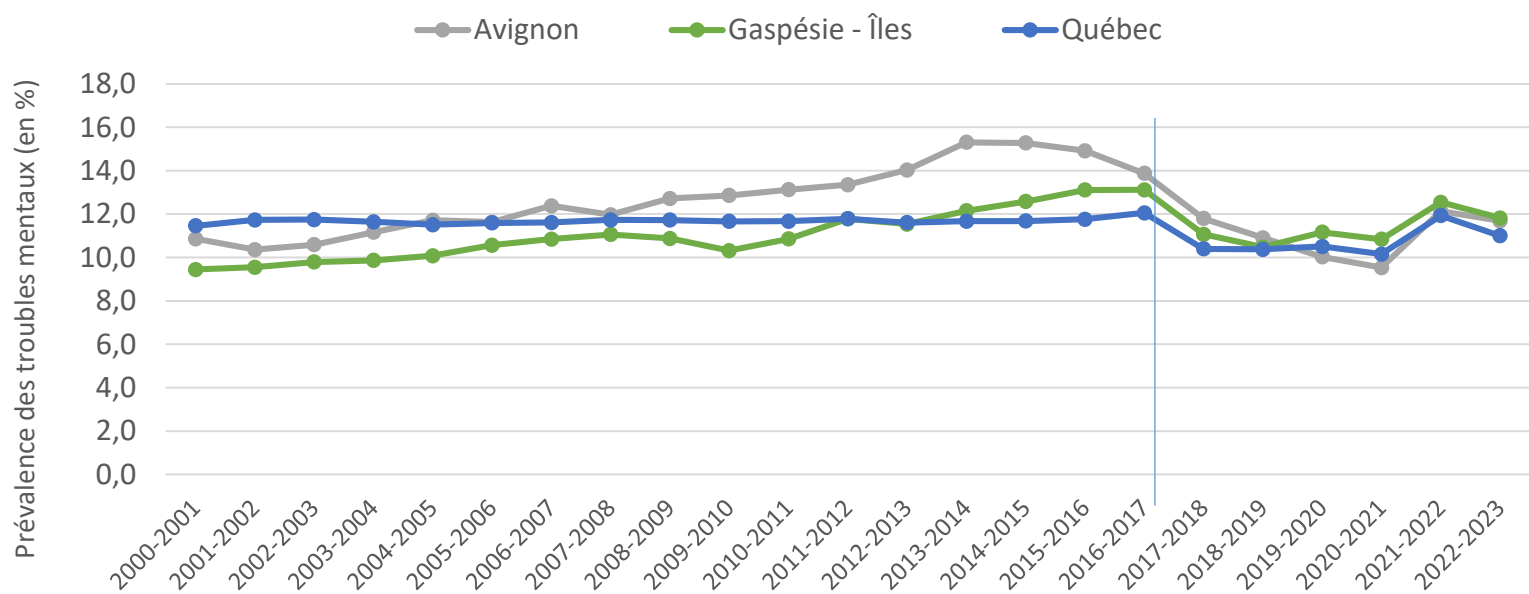


Tableau 6: Prévalence (en %) des troubles mentaux dans la population d'un an et plus, 2022-2023

	Avignon	Gaspésie - Îles	Québec
Sexe ¹			
Hommes	10,2 (+)	10,4 (+)	9,3
Femmes	14,1 (+)	14,8 (+)	12,6
Âge			
1 à 17 ans	14,9 (+)	14,6 (+)	11,6
18 à 64 ans	12,0 (+)	12,5 (+)	10,8
65 ans et +	9,2 (-)	9,3 (-)	11,1
Total ¹	12,2 (+)	12,6 (+)	11,0

¹ Prévalence ajustée selon l'âge
(+) (-) Valeur significativement plus élevée ou plus faible que celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.

Note : En 2016, la RAMQ a modernisé son système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte entraînant ainsi une diminution de la saisie des codes de diagnostic dans le fichier. Par conséquent, les résultats doivent être interprétés avec prudence à partir de l'année financière **2016-2017**. En comparaison avec la tendance historique, une sous-estimation est observée entre les années financières 2016-2017 et 2019-2020 puisque la prévalence annuelle reflète davantage l'utilisation des services de santé associés à la maladie. En raison de la pandémie de COVID-19, du délestage, des mesures sanitaires mises en place et des impacts collatéraux de la pandémie, à partir de l'année financière 2020-2021, les indicateurs peuvent présenter certaines limites et, par conséquent, doivent être interprétés avec prudence et contextualisés.

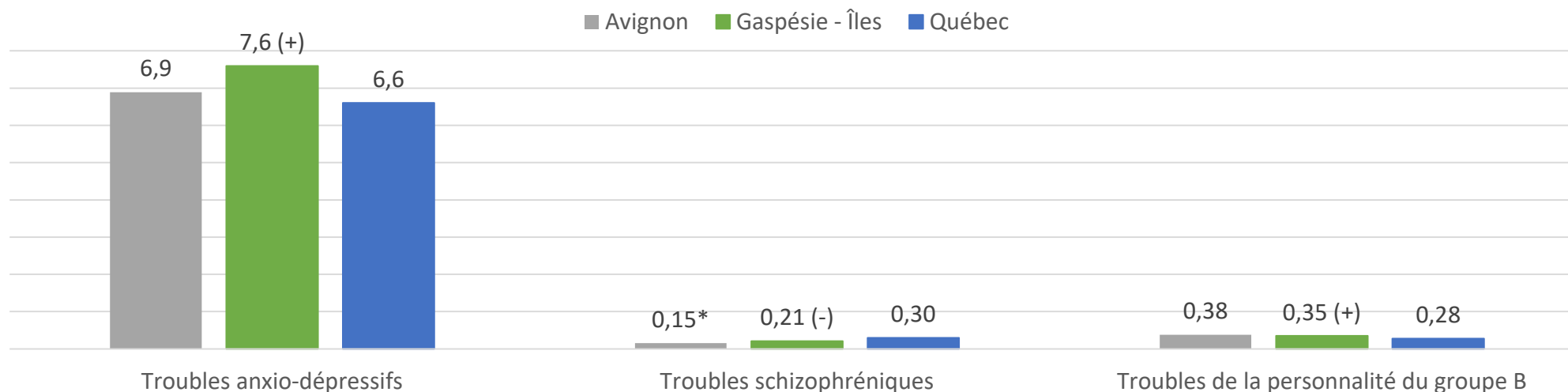
Les troubles mentaux (suite)

-En 2022-2023, 6,6 % de la population de la MRC d’Avignon souffre d’un trouble anxio-dépressif, cela représente environ 1 030 personnes (prévalence brute non illustrée). À âge égal, la prévalence des troubles anxio-dépressifs dans la MRC d’Avignon ne se différencie pas significativement de celle du Québec (6,9 % contre 6,6 %) (figure 23).

-Aussi, moins de 1 % de la population de la MRC d’Avignon souffre d’un trouble schizophrénique (0,16 %*) et moins de 1 % souffre d’un trouble de la personnalité du groupe B (0,35 %) (données brutes non illustrées).

-Notons également qu’à âge égal, en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la prévalence des troubles de la personnalité du groupe B est supérieure à celle du Québec (0,35 % contre 0,28 %), une tendance bien que non significative sur le plan statistique dans la MRC d’Avignon (0,38 % contre 0,28 %) (figure 23). À titre d’information, les troubles de la personnalité du groupe B incluent les personnalités antisociale, borderline, histrionique et narcissique.

Figure 23: Prévalence ajustée ¹ (en %) des troubles mentaux dans la population d’un an et plus, 2022-2023



Note: Les codes de la Classification internationale des maladies (CIM-10) utilisés pour identifier les diagnostics de troubles anxio-dépressifs sont : F30-F48, F68. Les codes de la CIM-10 utilisés pour identifier les diagnostics de troubles schizophréniques sont : CIM-9 : 295 CIM-10 : F20, F21, F23.2, F25. Les codes CIM-10 utilisés pour identifier les diagnostics de troubles de la personnalité du groupe B sont : F07.0, F34.0, F34.1, F48.8, F60.2, F60.3, F60.4, F60.6, F60.8, F60.9, F61, F62.0, F62.1, F62.8, F62.9, F68.1, F69.

¹ Prévalence ajustée selon l’âge

(+) (-) Valeur significativement plus élevée ou plus faible que celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

Source : INSPQ, Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), données extraites de l’Infocentre de santé publique.

Le suicide

-Pour la période de 2017 à 2021, 24 personnes dans la MRC d'Avignon ont mis fin à leurs jours de manière intentionnelle, pour un taux de mortalité par suicide de 32,6* pour 100 000 personnes, un taux significativement supérieur à celui du Québec (12,7 pour 100 000) (figure 24). Cet écart est principalement attribuable aux hommes (49,8* contre 19,3 pour 100 000 personnes) (données non illustrées). Ces résultats demeurent vrais lorsqu'on élimine l'influence de la structure d'âge par la comparaison des taux ajustés.

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, le taux annuel moyen de mortalité par suicide pour la période de 2017 à 2021 est significativement supérieur à celui du Québec (16,5 contre 12,7 pour 100 000 personnes) (tableau 7). Par contre, l'écart entre la proportion régionale et celle du Québec diminue et n'est plus significatif statistiquement lorsqu'on élimine l'effet de la structure d'âge de la population (taux ajustés: 15,9 contre 12,7 pour 100 000) (données ajustées non illustrées). Il faut tout de même noter que ce taux ajusté selon l'âge se situe parmi les taux les plus élevés observés au Québec ([MSSS, INSPQ, 2024, page 57](#)).

Figure 24: Taux brut de mortalité par suicide (pour 100 000), 1985-1989 à 2017-2021

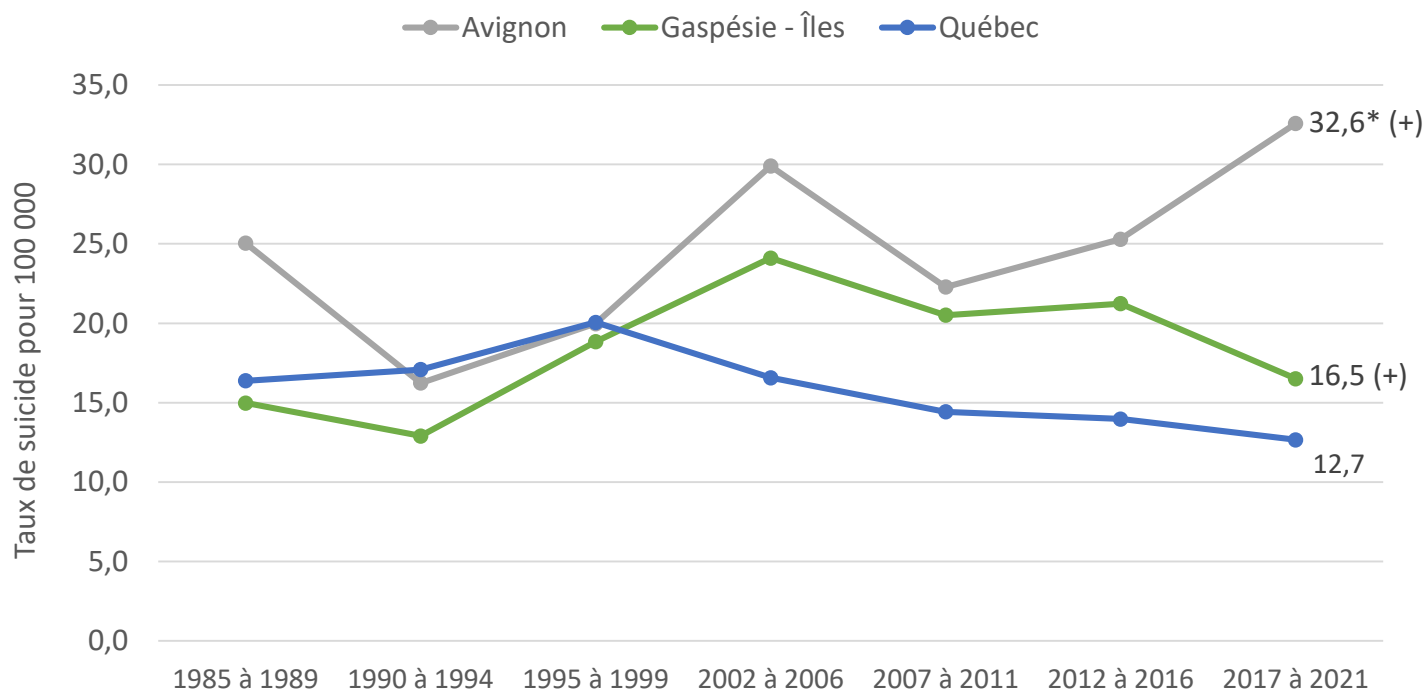


Tableau 7: Taux brut de mortalité par suicide (pour 100 000) selon le sexe et l'âge, 2017-2021

	Gaspésie - Îles	Québec
Sexe		
Hommes	24,4	19,3
Femmes	8,7	6,1
Âge		
10 à 17 ans	6,8**	2,3
18 à 24 ans	11,3**	12,3
25 à 44 ans	19,2*	14,1
45 à 64 ans	23,6*	19,0
65 ans et plus	14,4*	13,0
Total	16,5 (+)	12,7

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Le suicide

-Pour la période de 2018-2019 à 2022-2023, on note une moyenne annuelle de 16 hospitalisations spécifiques à une lésion traumatique causée par une tentative de suicide chez les habitants de la MRC d'Avignon, pour un taux annuel moyen d'hospitalisation de 106,8 pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur à celui du Québec (42,7 pour 100 000) (figure 25). Ce même résultat est aussi observé lorsqu'on élimine l'effet de la structure d'âge (taux ajustés: 119,5 contre 43,3 pour 100 000 personnes) (données ajustées non illustrées). On note des taux significativement supérieurs chez les 10-17 ans, les 25-44 ans et les 45-64 ans (tableau 8).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, le taux d'hospitalisation est significativement plus élevé qu'au Québec (56,6 contre 42,7 pour 100 000) (figure 25 et tableau 8) et ce résultat est également observé lorsqu'on élimine l'effet de l'âge (62,6 contre 43,3 pour 100 000 personnes) (données ajustées non illustrées).

Figure 25: Taux brut d'hospitalisation spécifique à une lésions traumatique causée par une tentative de suicide (pour 100 000 habitants)

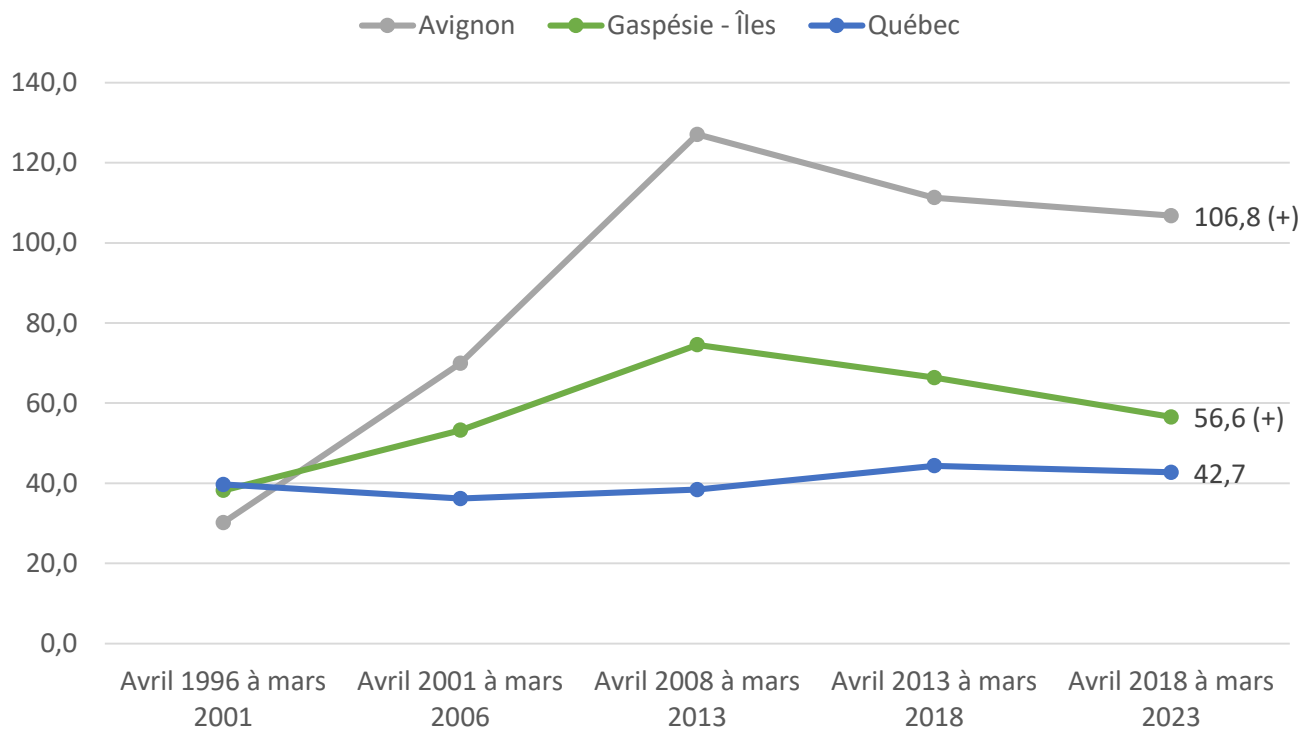


Tableau 8: Taux brut d'hospitalisation spécifique à une lésion traumatique causée par une tentative de suicide (pour 100 000) selon le sexe et l'âge, 2018-2019 à 2022-2023

	Avignon	Gaspésie - Îles	Québec
Sexe			
Hommes	57,9*	42,8 (+)	33,6
Femmes	153,9 (+)	70,1 (+)	51,9
Âge			
10 à 17 ans	192,7* (+)	100,2*	74,4
18 à 24 ans	161,1**	88,3*	82,6
25 à 44 ans	182,6* (+)	95,5 (+)	50,7
45 à 64 ans	123,0* (+)	64,7 (+)	43,1
65 ans et plus	31,0**	20,0*	24,9
Total	106,8 (+)	56,6 (+)	42,7

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

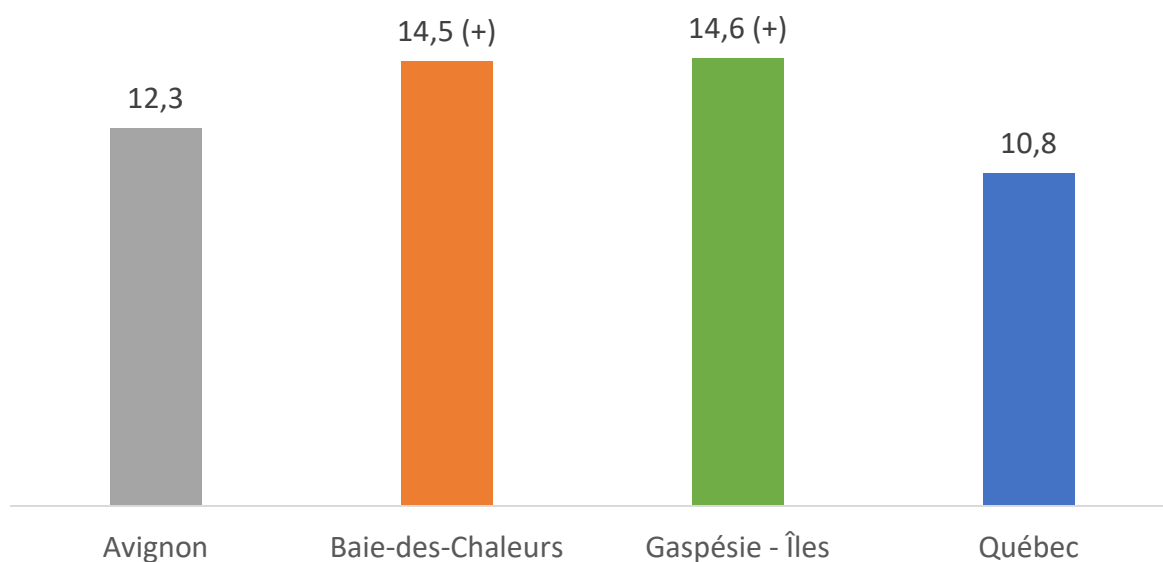
La perception de sa santé

-En 2020-2021, environ 12,3 % de la population de 15 ans et plus dans la MRC d'Avignon estime que sa santé est passable ou mauvaise, une proportion qui ne différencie pas significativement de celle du Québec (10,8 %) (figure 26). Globalement, dans la Baie-des-Chaleurs, la proportion de personnes ne se percevant pas en bonne santé est significativement plus élevée qu'au Québec (14,5 % contre 10,8 %) (figure 26). Cet écart avec le reste du Québec n'est plus significatif lorsqu'on élimine l'effet de l'âge (proportions ajustées pour le RLS de la Baie-des-Chaleurs: 12,3 % contre 10,8 %) (données ajustées non illustrées).

-Dans la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, comme au Québec, l'enquête ne permet pas de détecter de différences significatives entre les hommes et les femmes quant au fait de ne pas se percevoir en bonne santé, un résultat aussi noté dans la Baie-des-Chaleurs (tableau 9). D'autre part, au Québec, la proportion de personnes qui perçoivent leur santé comme étant passable ou mauvaise augmente significativement avec l'âge, une tendance aussi observée dans la région bien que l'écart entre les 15-24 ans et les 25-44 ans ne soit pas significatif au plan statistique (tableau 9).

-Globalement, dans la Baie-des-Chaleurs, l'enquête n'a pas permis de détecter d'écart significatif entre 2014-2015 et 2020-2021 quant à la proportion de personnes ne se percevant pas en bonne santé (figure 27).

Figure 26 : Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus ne se percevant pas en bonne santé, 2020-2021



*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

**Coefficient de variation supérieur à 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

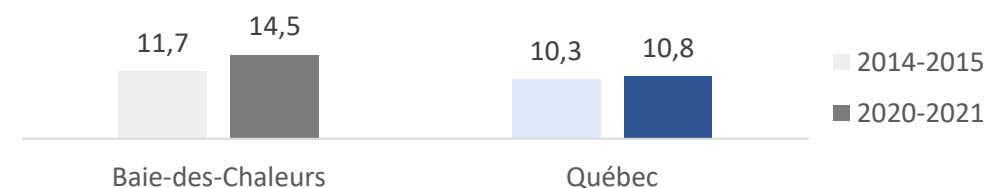
X Donnée confidentielle.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 9 : Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus ne se percevant pas en bonne santé, 2020-2021

	Baie-des-Chaleurs	Gaspésie-Îles	Québec
Genre			
Hommes	13,7	14,1 (+)	10,4
Femmes	15,2 (+)	15,1 (+)	11,2
Âge			
15-24 ans	x	3,0**	4,8
25-44 ans	x	6,2*	6,6
45-64 ans	15,3* (+)	15,3 (+)	11,2
65 ans et plus	22,3	22,5 (+)	19,0

Figure 27 : Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus ne se percevant pas en bonne santé

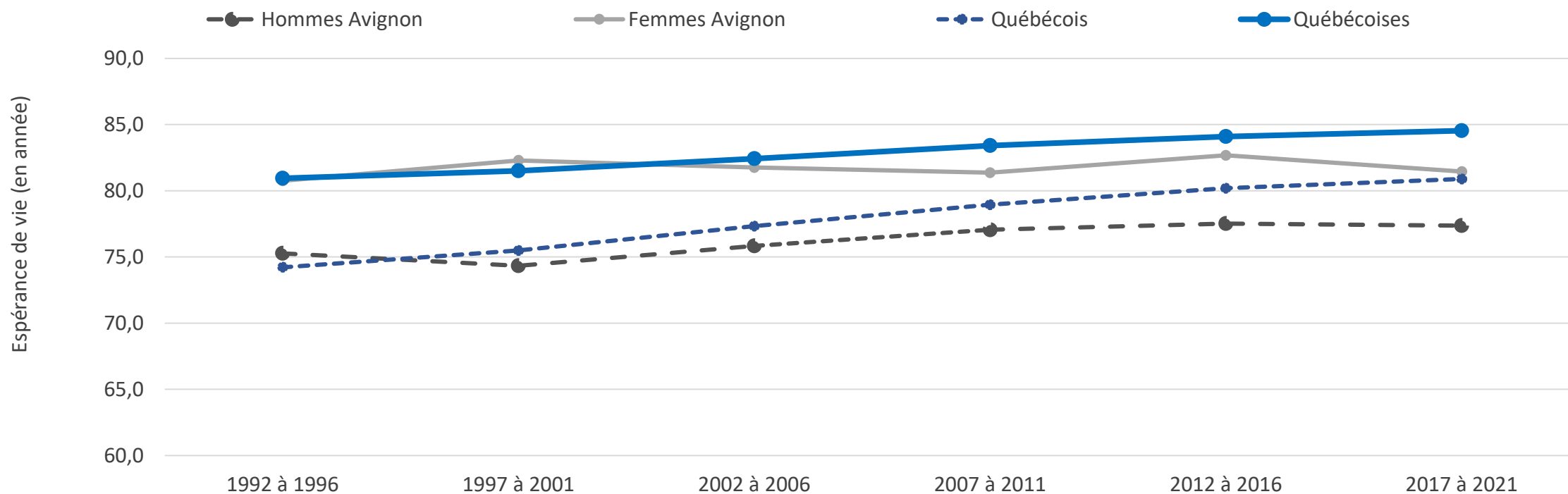


L'espérance de vie à la naissance

-En 2017-2021, l'espérance de vie des femmes dans la MRC d'Avignon est plus faible que celle des Québécoises (81,4 ans contre 84,5 ans) (figure 28). Ce résultat est observé depuis 2007-2011.

-En 2017-2021, l'espérance de vie des hommes dans la MRC d'Avignon est plus faible que celle des Québécois (77,4 contre 80,9) (figure 28). Ce résultat est observé depuis 2002-2006.

Figure 28 : Espérance de vie à la naissance (en années) selon le sexe, 1992-1996 à 2017-2021



Les principales causes de décès

-De 2020 à 2022, 530 personnes de la MRC d'Avignon sont décédées. De ce nombre, 138 sont décédées d'un cancer (26 %), 125 d'une MCV (24 %) et 40 d'une maladie respiratoire (7 %) (figure 29).

-Ces trois maladies chroniques sont donc responsables d'environ 57 % des décès dans la population de la MRC d'Avignon pour la période de 2020 à 2022.

-Pour cette période, la COVID-19 est responsable de 6 % des décès sur ce territoire (tableau 10).

Figure 29: Répartition des décès (en %) selon la cause, Avignon, 2020-2022p

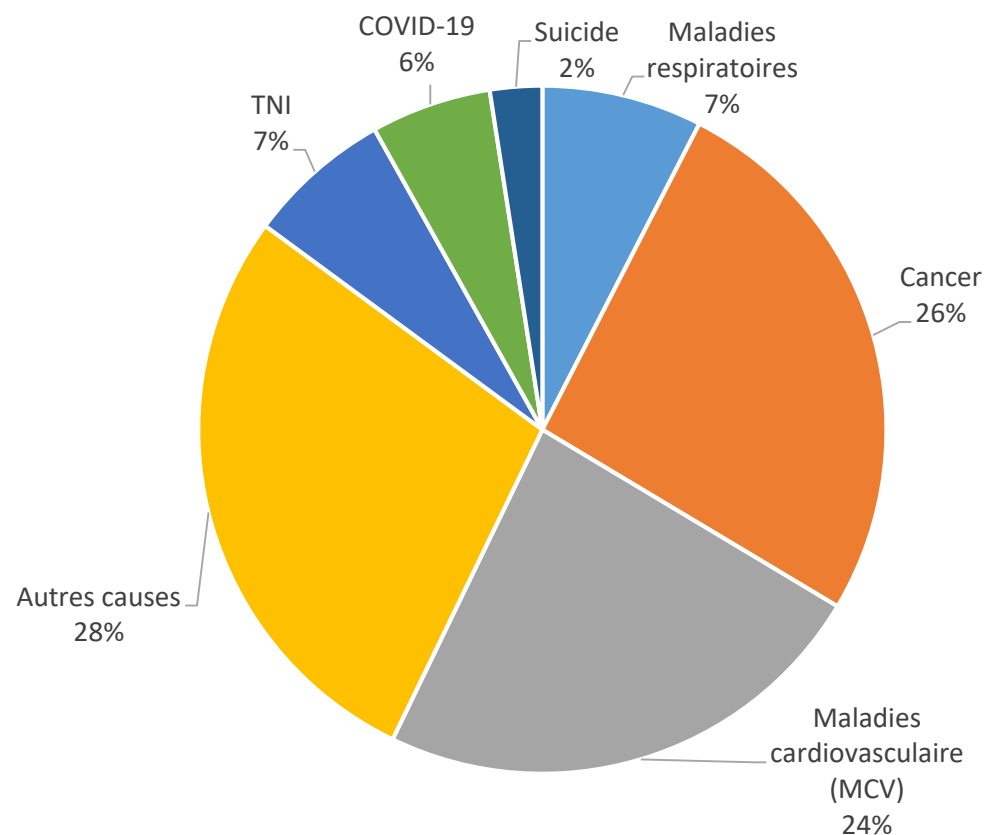


Tableau 10 : Nombre et répartition des décès (en %) selon la cause, 2020-2022p

	Avignon	Gaspésie- Îles	Québec
Tumeurs malignes	138 (26 %)	1 024 (31 %)	64 637 (29 %)
Maladies cardiovasculaires (MCV)	125 (24 %)	776 (24 %)	49 287 (22 %)
Maladies respiratoires	40 (7 %)	289 (9 %)	17 987 (8 %)
Traumatismes non intentionnels (TNI)	36 (7 %)	197 (6 %)	12 019 (5 %)
Suicide	13 (2 %)	34 (1,0 %)	3 173 (1,4 %)
COVID-19	30 (6 %)	120 (4 %)	17 149 (8 %)
Total des décès pour cette période	530	3 251	222 806

Note: La COVID-19 est codée dans la CIM-10: U07 à U12.

p: Les données pour l'année 2022 sont provisoires. Les données provisoires présentent une sous-estimation plus marquée du nombre de décès attribuables aux causes externes (accidents, suicide, homicide) car ces cas sont soumis au Bureau du coroner pour investigation, ce qui accroît le délai d'intégration au fichier (INSPQ, fiche indicateur de l'Infocentre, mars 2020, p.3)

Le cancer

-Entre 2019 et 2021, 362 nouveaux cas de cancer ont été diagnostiqués chez les habitants de la MRC d'Avignon (figure 30).

-La figure 31 montre que depuis 2013, le taux d'incidence ajusté selon l'âge dans la MRC d'Avignon ne se différencie pas significativement de celui du Québec. En 2021, le taux d'incidence ajusté était de 705,8 pour 100 000 personnes (628,5 pour 100 000 au Québec).

Figure 30: Nombre de nouveaux cas de cancer excluant ceux de la peau autres que le mélanome, sexes réunis, Avignon, 2013 à 2021

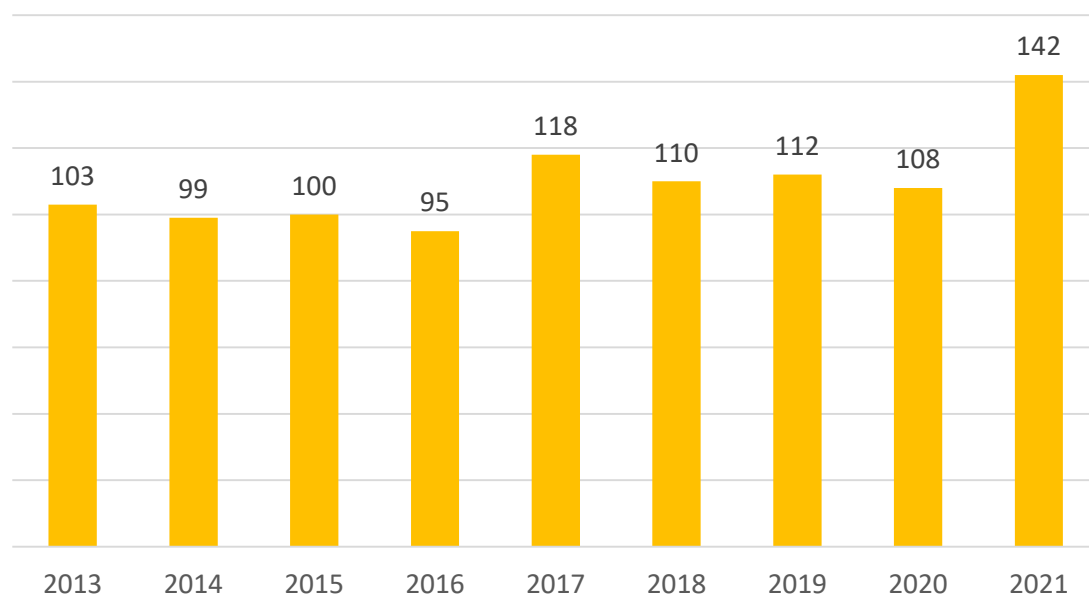
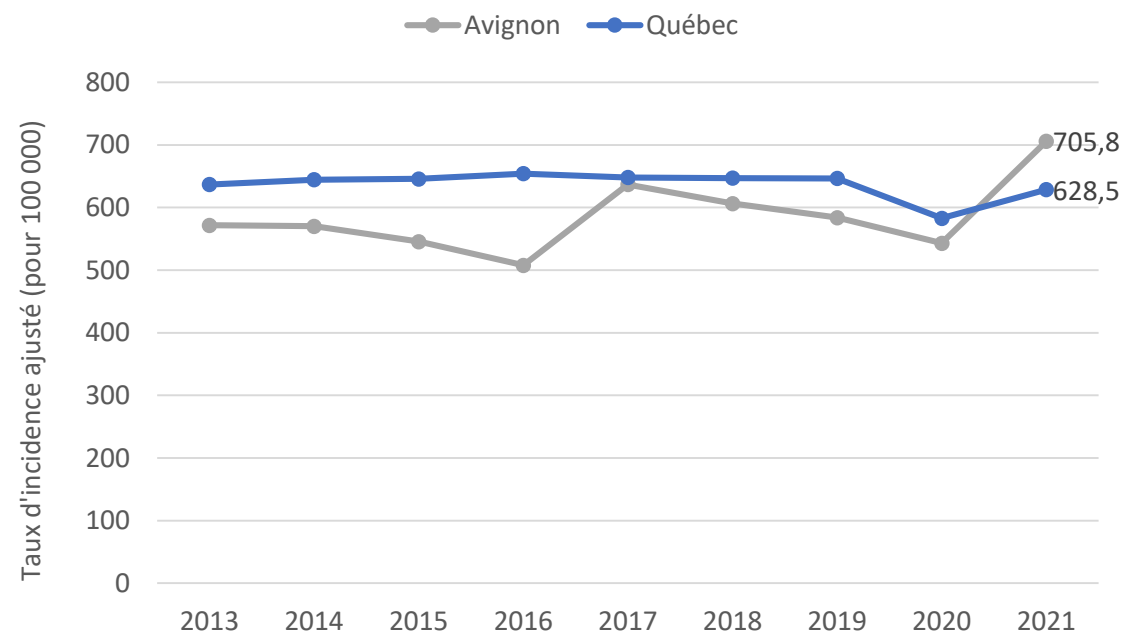


Figure 31 : Taux d'incidence ajusté pour tous les cancers excluant ceux de la peau autres que le mélanome (pour 100 000), sexes réunis, 2013 à 2021



Le cancer (taux brut)

-En 2020-2022, le taux brut de décès par cancer (tous les sièges) dans la population de la MRC d'Avignon est de 309,6 pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement plus élevé que celui du Québec (249,8 pour 100 000 personnes) (figure 32). Cet écart avec le Québec est principalement attribuable aux hommes (347,6 contre 261,0 pour 100 000 personnes) (tableau 1).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, le taux brut est significativement supérieur à celui du Québec, peu importe le sexe, chez les personnes âgées de 25-44 ans et celles de 45-64 ans (tableau 1).

Figure 32 : Taux brut de décès par cancer (tous les sièges) (pour 100 000 personnes)

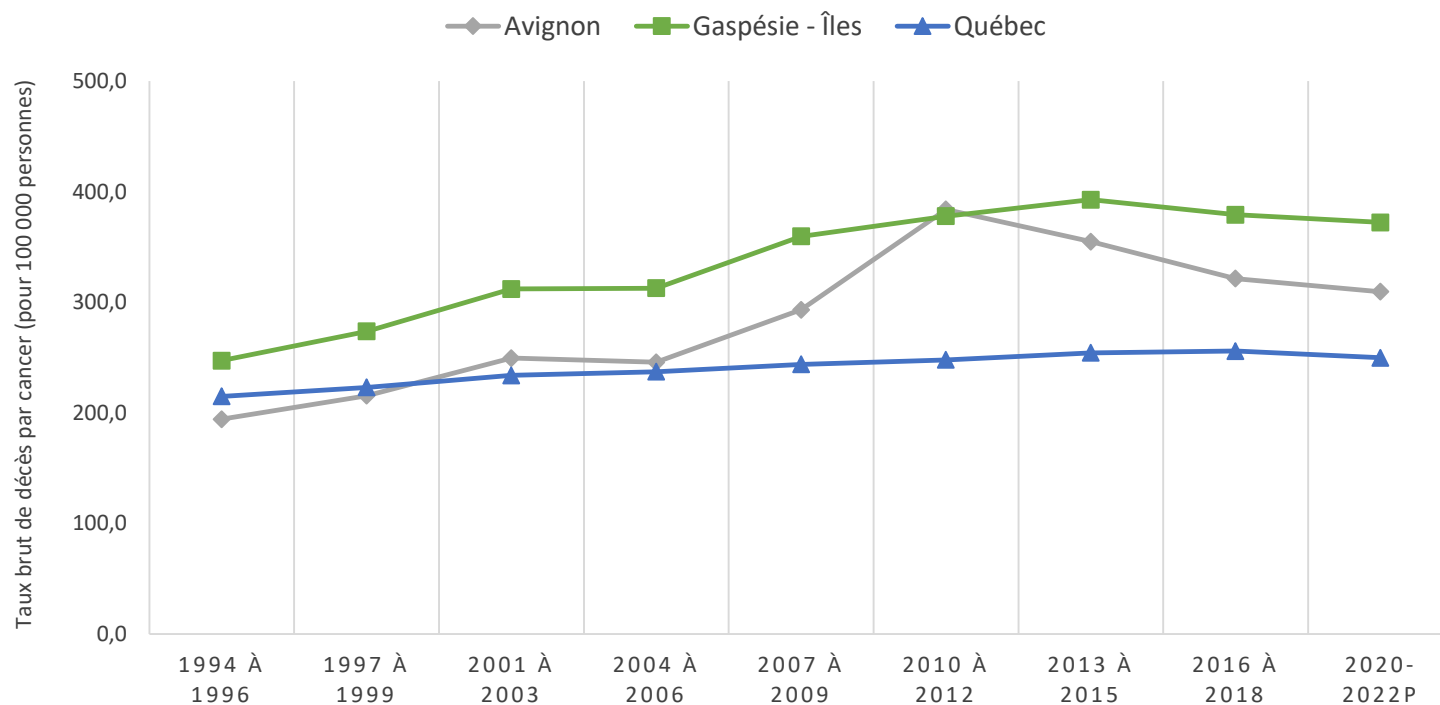


Tableau 11 : Taux brut de mortalité par cancer (pour 100 000) selon le sexe et l'âge, 2020-2022p

	MRC d'Avignon	Gaspésie-Îles	Québec
Sexe			
Hommes	347,6 (+)	415,3 (+)	261,0
Femmes	273,0	329,6 (+)	238,6
Âge			
15-24 ans	0,0	0,0	2,8
25-44 ans	21,9**	24,2 (+)	13,2
45-64 ans	185,4*	212,9 (+)	161,3
65 ans et plus	929,5	1 024,1	996,8
Total	309,6 (+)	372,2 (+)	249,8

Le **taux brut** témoigne de l'ampleur réelle d'une maladie au sein d'une population ou du fardeau qu'elle représente, alors que le **taux ajusté** permet d'éliminer l'influence de la structure d'âge dans les comparaisons entre les territoires ou dans le temps.

P: Les données de 2022 sont provisoires.

*Coefficient de variation (CV) entre 16,6 et 33,3 %, donnée à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,3 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Source : MSSS, Fichier des décès, données extraites de l'Infocentre de santé publique (décès 1982 à 2018), données traitées par la DSP GÎM (décès 2020-2022p)

Le cancer (taux ajusté)

-Lorsqu'on élimine l'influence de la structure d'âge, le taux ajusté de décès par cancer (tous les sièges) dans la MRC d'Avignon ne diffère pas significativement de celui du Québec en 2020-2022 (taux ajustés: 211,4 contre 210,3 pour 100 000 personnes au Québec) (figure 33 et tableau 12). L'analyse selon le sexe montre que globalement, lorsqu'on contrôle pour l'âge, les taux de décès par cancer (tous les sièges) chez les hommes et chez les femmes de ce territoire ne se différencient pas significativement de ceux du Québec (tableau 12).

-Toutefois, dans la MRC d'Avignon, le taux ajusté de décès par cancer du poumon est significativement plus élevé qu'au Québec en 2020-2022 (taux ajustés pour l'âge: 93,3 contre 58,4 pour 100 000 personnes). Cette différence est observée chez les hommes et chez les femmes (tableau 12).

Figure 33: Taux ajusté de décès par cancer (tous les sièges) (pour 100 000 personnes)

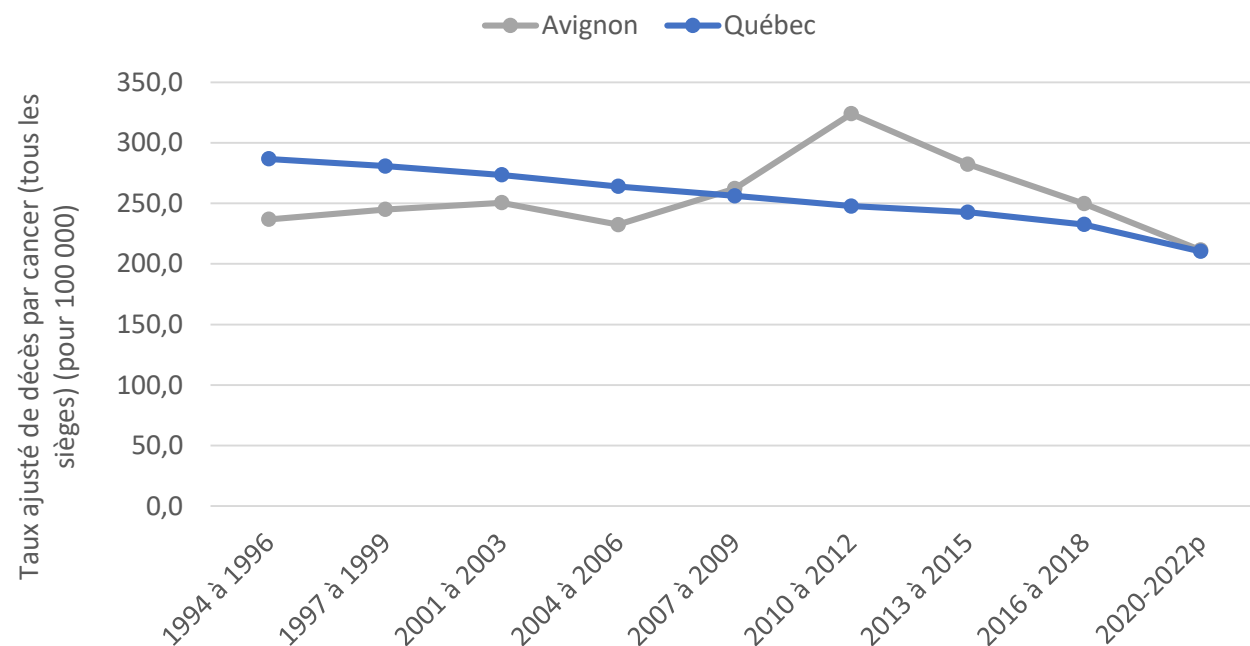


Tableau 12: Taux ajusté de décès par cancer (pour 100 000) selon les principaux sièges et le sexe, 2020-2022p

	Hommes		Femmes		Total	
	Avignon	Québec	Avignon	Québec	Avignon	Québec
Poumon	96,9* (+)	66,1	90,5* (+)	52,4	93,3 (+)	58,4
Colorectal	20,1**	26,2	17,8**	20,3	18,8*	23,1
Sein chez la femme			32,3**	26,2		
Prostate	12,1**	21,8				
Tous les sièges	239,9	237,0	186,1	189,0	211,4	210,3

P : Les données de 2022 sont provisoires.

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 0,05.

*Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence en raison de son imprécision.

**Coefficient de variation supérieur à 33,3 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

Les maladies cardiovasculaires (MCV)

-De 2020 à 2022, 125 personnes dans la MRC d'Avignon sont décédées d'une maladie cardiovasculaire (MCV) pour un taux de mortalité de 280,4 pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur à celui du Québec (190,5 pour 100 000) (figure 34). Cet écart avec le Québec demeure significatif lorsqu'on élimine l'effet de l'âge (taux ajustés: 188,5 contre 157,4 pour 100 000 personnes).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, en 2020-2022, le taux de mortalité par MCV demeure significativement plus élevé que celui du Québec même lorsqu'on élimine le fait que notre population soit plus âgée que celle du Québec. Ce résultat est surtout attribuable aux hommes (tableau 13).

Figure 34: Taux brut et ajusté de mortalité (pour 100 000 personnes) par MCV, 2020-2022p

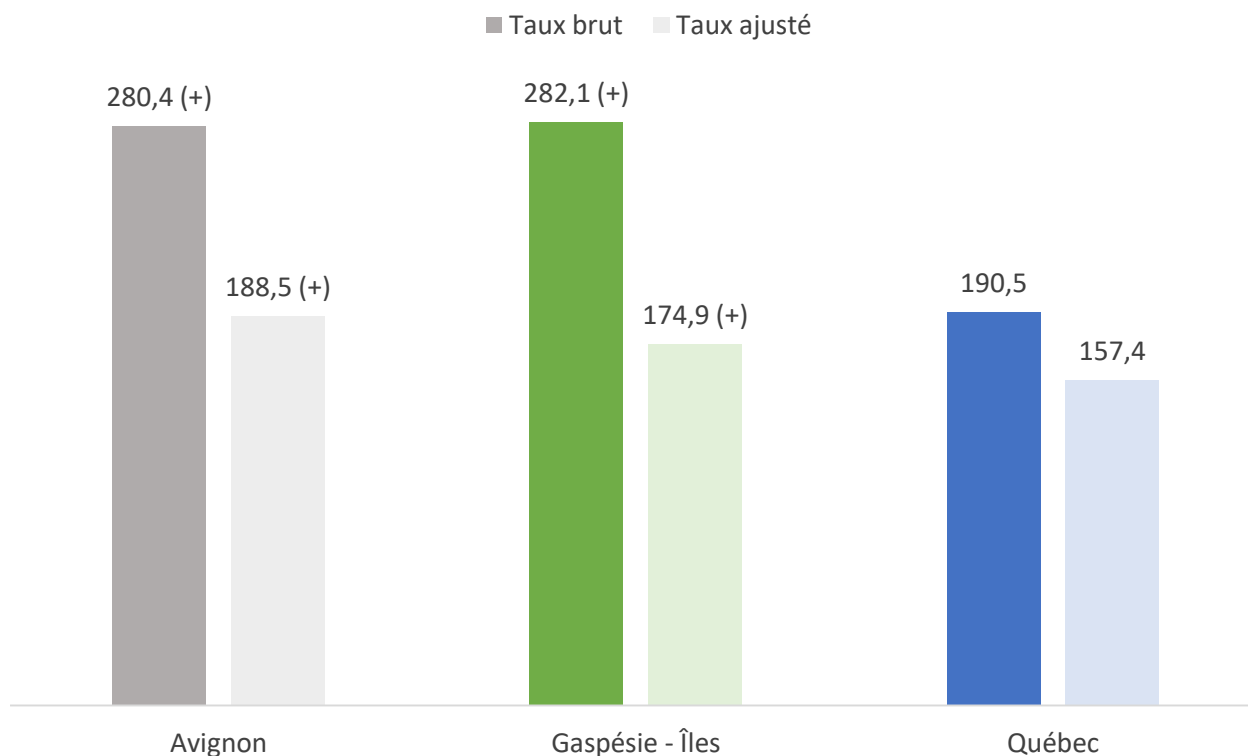


Tableau 13 : Taux ajustés de mortalité (pour 100 000 personnes) par MCV, 2020-2022p

	Avignon	Gaspésie - Îles	Québec
Sexe			
Hommes	203,2	199,7 (+)	178,8
Femmes	173,6	149,6	136,8
Âge			
25-44 ans	10,9**	14,9**	7,9
45-64 ans	108,1*	110,0 (+)	75,4
65-74 ans	332,2*	311,6	278,8
75 ans et plus	1 782,4	1 581,7	1 549,3

* Coefficient de variation (CV) entre 16,6 et 33,3 %, donnée à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

P: Les données de 2022 sont provisoires.

(+): Taux significativement supérieur à celui du reste du Québec, au seuil de 0,05.

L'hypertension artérielle (HTA)

-En 2022-2023, 31,4 % de la population de 20 ans et plus dans la MRC d'Avignon souffre d'hypertension artérielle, soit 4 040 personnes (prévalence brute non illustrée).

-Lorsqu'on élimine l'effet de l'âge, la prévalence de l'HTA dans la MRC d'Avignon est significativement plus élevée que celle du reste du Québec (23,9 % contre 20,3 %). Ce résultat est vrai chez les hommes comme chez les femmes (figure 35).

-Dans la MRC d'Avignon, la prévalence de l'HTA est significativement plus élevée qu'au Québec chez les 35-49 ans (10,4 % contre 6,6 %) et chez les 50-64 ans (30,1 % contre 24,0 %) (tableau 14).

Figure 35: Prévalence ajustée¹ de l'HTA (en %) chez les 20 ans et plus, 2022-2023

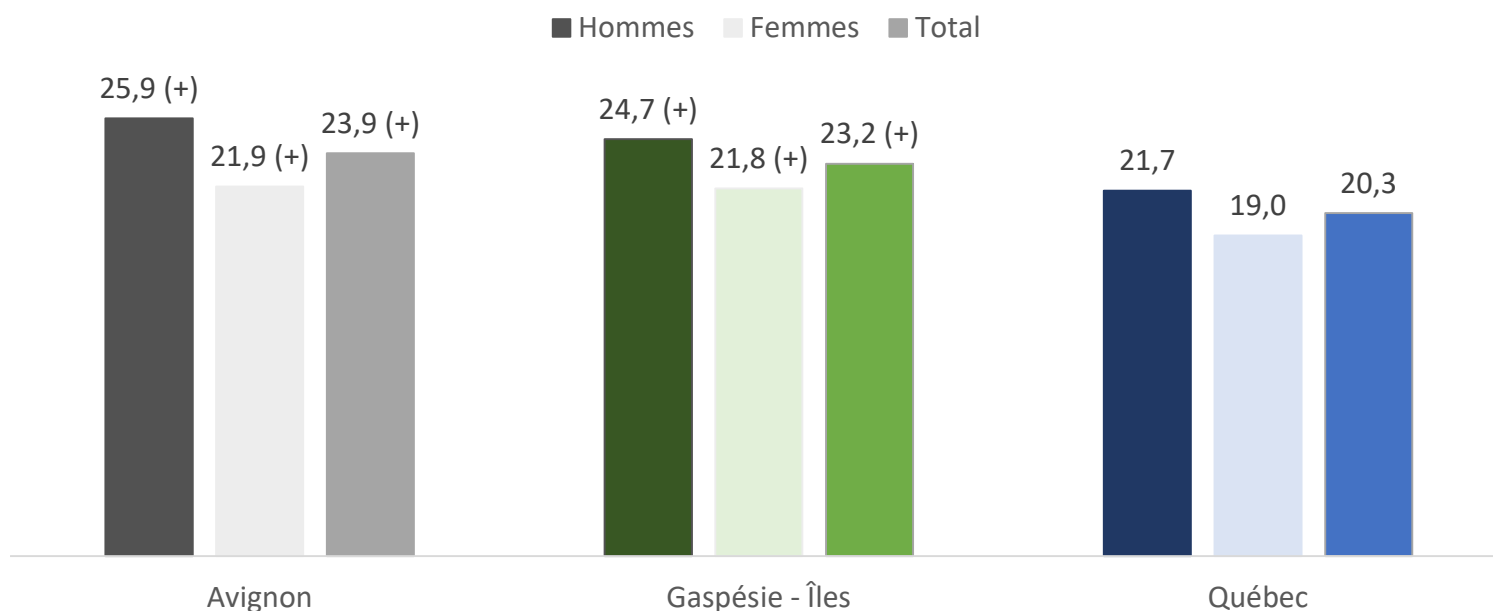


Tableau 14 : Prévalence de l'HTA (en %) chez les 20 ans et plus, 2022-2023

Groupe d'âge	Avignon	Québec
20 à 34 ans	2,2	1,0
35 à 49 ans	10,4 (+)	6,6
50 à 64 ans	30,1 (+)	24,0
65 à 74 ans	49,7	47,1
75 ans et plus	73,5	72,2

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.

¹: La prévalence ajustée permet d'éliminer l'influence de la structure d'âge dans les comparaisons entre les territoires alors que la prévalence brute témoigne de l'ampleur réelle d'une maladie au sein d'une population ou du fardeau qu'elle représente.

Les maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC)

-En 2022-2023, 16,4 % de la population de 35 ans et plus dans la MRC d'Avignon souffre d'une maladie pulmonaire obstructive chronique, soit environ 1 725 personnes (prévalence brute non illustrée).

-Lorsqu'on élimine l'effet de l'âge, la prévalence des MPOC dans la MRC d'Avignon est significativement supérieure à celle du Québec (13,5 % contre 8,5 %). Cet écart est observé tant chez les hommes que chez les femmes (figure 36).

-Dans la MRC d'Avignon, la prévalence des MPOC est significativement supérieure à celle du Québec dans tous les groupes d'âge à partir de 35 ans (tableau 15).

Figure 36: Prévalence ajustée¹ (en %) des MPOC, population 35 ans et plus, 2022-2023

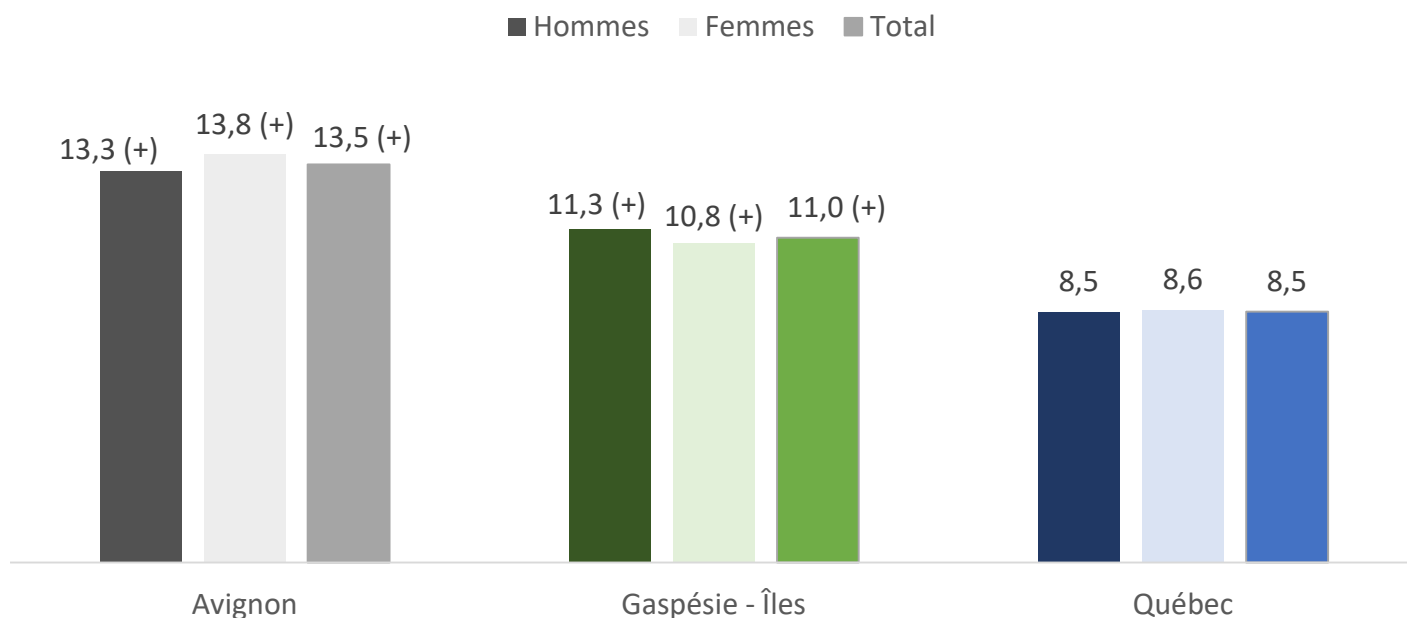


Tableau 15 : Prévalence (en %) des MPOC dans la population de 35 ans et plus, 2022-2023

Groupe d'âge	Avignon	Québec
35 à 59 ans	7,8 (+)	3,3
60 à 64 ans	17,7 (+)	11,6
65 à 69 ans	20,1 (+)	14,9
70 à 74 ans	22,5 (+)	18,0
75 ans et +	29,4 (+)	23,1

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 1 %

¹: La prévalence ajustée permet d'éliminer l'influence de la structure d'âge dans les comparaisons entre les territoires alors que la prévalence brute témoigne de l'ampleur réelle d'une maladie au sein d'une population ou du fardeau qu'elle représente.

Le diabète

-En 2022-2023, 11,0 % de la population de la MRC d’Avignon souffre de diabète, cela représente environ 1 720 personnes (prévalence brute non illustrée). Lorsqu’on élimine l’effet de l’âge, la prévalence ajustée du diabète dans ce territoire est significativement supérieure à celle du Québec (8,3 % contre 7,1 %). Ce résultat est principalement attribuable aux femmes de ce territoire (7,9 % contre 6,2 %) (figure 37).

-Dans la MRC d’Avignon, la prévalence du diabète est significativement plus élevée qu’au Québec chez les 20-44 ans (3,2 % contre 1,6 %) et chez les 45-64 ans (12,9 % contre 9,9 %) (tableau 16).

-Notons également que la prévalence du diabète augmente significativement avec l’âge, passant de 3,2 % chez les 20-44 ans à 23,1 % chez les 65 ans et plus dans le territoire d’Avignon (tableau 16).

Figure 37 : Prévalence ajustée ¹ (en %) du diabète dans la population d’un an et plus, 2022-2023

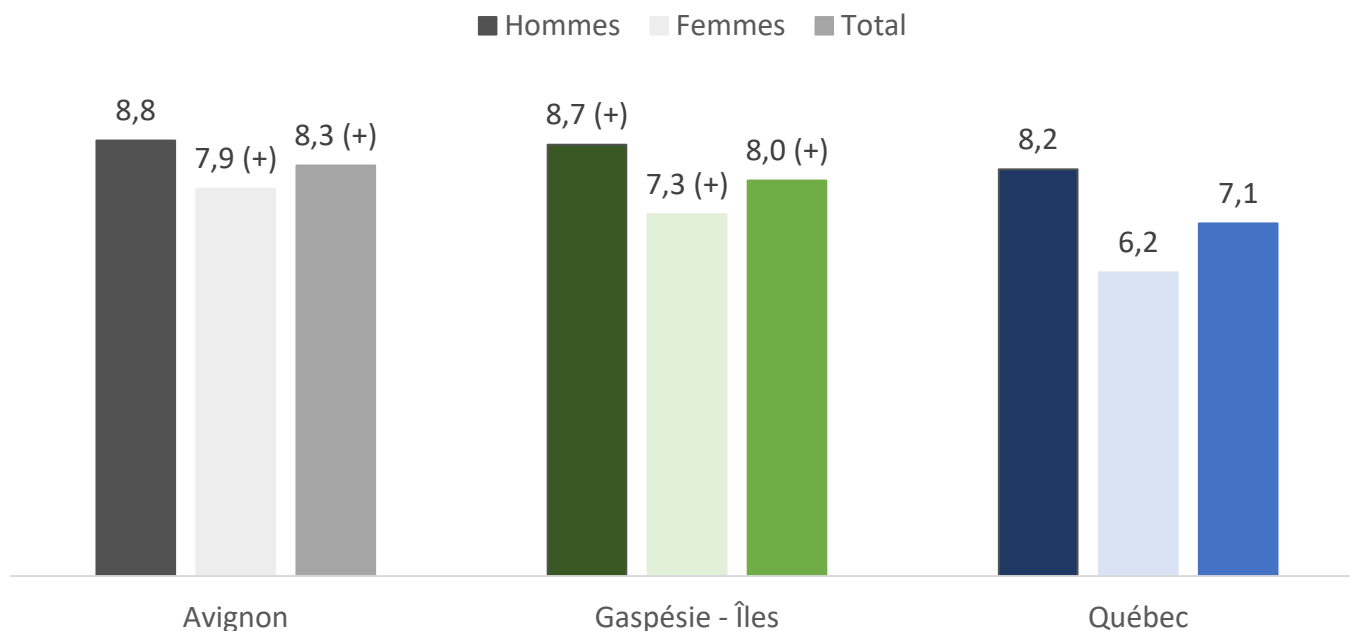


Tableau 16 : Prévalence (en %) du diabète dans la population d’un an et plus, 2022-2023

Groupe d’âge	Avignon	Québec
1 à 19 ans	0,0	0,2
20 à 44 ans	3,2 (+)	1,6
45 à 64 ans	12,9 (+)	9,9
65 ans et +	23,1	23,9

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.

¹: La prévalence ajustée permet d’éliminer l’influence de la structure d’âge dans les comparaisons entre les territoires alors que la prévalence brute témoigne de l’ampleur réelle d’une maladie au sein d’une population ou du fardeau qu’elle représente.

Maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs majeurs

-En 2022-2023, 4,9 % des personnes de 65 ans et plus dans la MRC d'Avignon souffrent de la maladie d'Alzheimer ou d'un autre trouble neurocognitif majeur, soit 220 personnes (prévalence brute non illustrée). Lorsqu'on élimine l'effet de l'âge, la prévalence ajustée chez les 65 ans et plus est significativement inférieure à celle du Québec (5,1 % contre 6,8 %). Ce résultat est principalement attribuable aux femmes (prévalences ajustées: 5,4 % contre 7,2 %) (figure 38).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la prévalence de la maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs majeurs est significativement inférieure à celle du Québec chez les 85 ans et plus (21,2 % contre 25,9 %) (tableau 17).

Figure 38 : Prévalence ajustée¹ (en %) de la maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs majeurs chez les personnes de 65 ans et plus, 2022-2023

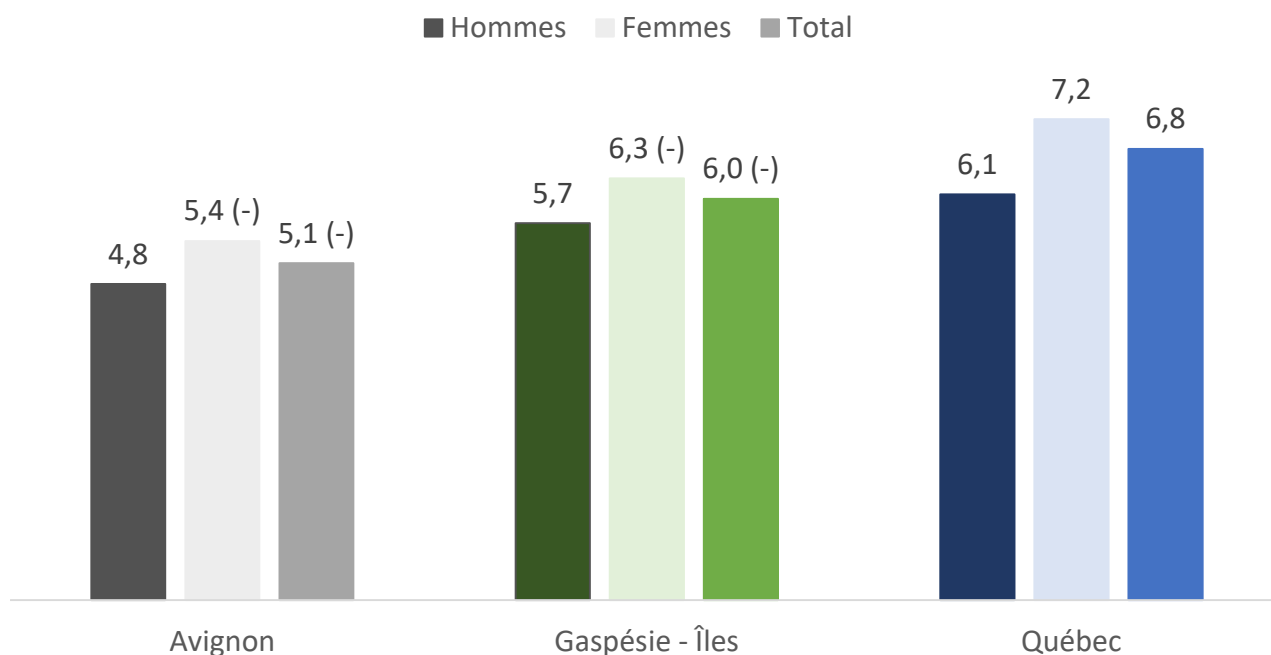


Tableau 17 : Prévalence (en %) de la maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs majeurs chez les personnes de 65 ans et plus, 2022-2023

Groupe d'âge	Gaspésie - Îles	Québec
65 à 74 ans	1,6	1,7
75 à 84 ans	7,9	8,4
85 ans et plus	21,2 (-)	25,9

(-) Valeur significativement plus faible que celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.

Note: Les données pour le territoire local ne sont pas présentées par groupe d'âge puisque les tests de comparaison avec le reste du Québec n'ont pas été effectués en raison de l'arrondissement des valeurs.

¹: La prévalence ajustée permet d'éliminer l'influence de la structure d'âge dans les comparaisons entre les territoires alors que la prévalence brute témoigne de l'ampleur réelle d'une maladie au sein d'une population ou du fardeau qu'elle représente.

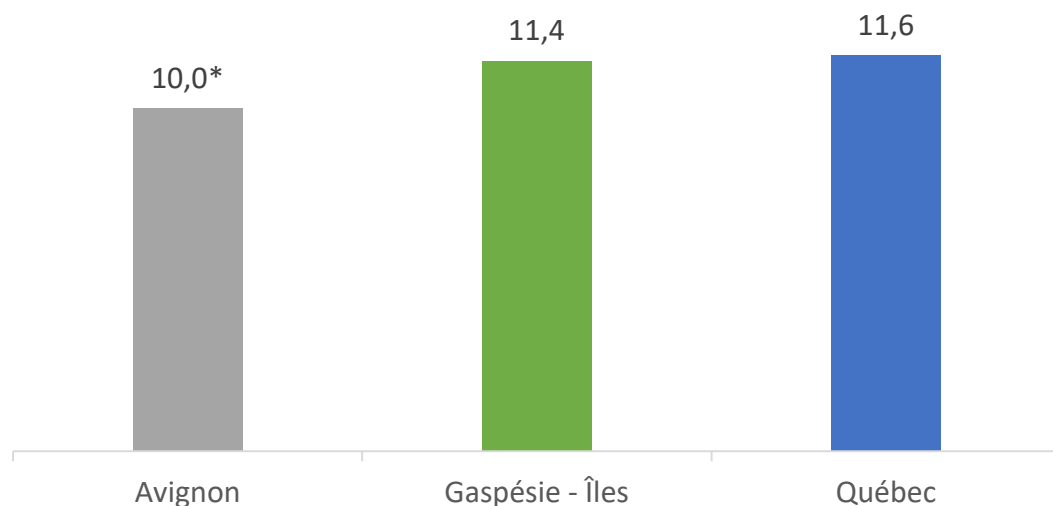
Les traumatismes non intentionnels (TNI)

-En 2020-2021, environ 1 100 personnes de 15 ans et plus dans la MRC d'Avignon se sont blessées accidentellement de façon assez grave pour limiter leurs activités normales, soit 10 %* de la population (11,6 % au Québec) (figure 39).

-Au cours des 5 années 2017 à 2021, un total de 59 décès attribuables aux TNI ont eu lieu dans la population de la MRC d'Avignon, dont 28 consécutifs à une chute et 16 à un accident de véhicule à moteur, de VHR ou d'autres transports. Le taux de décès par TNI dans la MRC d'Avignon est significativement plus élevé que celui du Québec (80,1 contre 40,9 pour 100 000 personnes) (figure 40). Cet écart demeure significatif lorsqu'on élimine l'effet de l'âge (taux ajustés: 67,5 contre 39,1 pour 100 000 personnes) (données ajustées non illustrées).

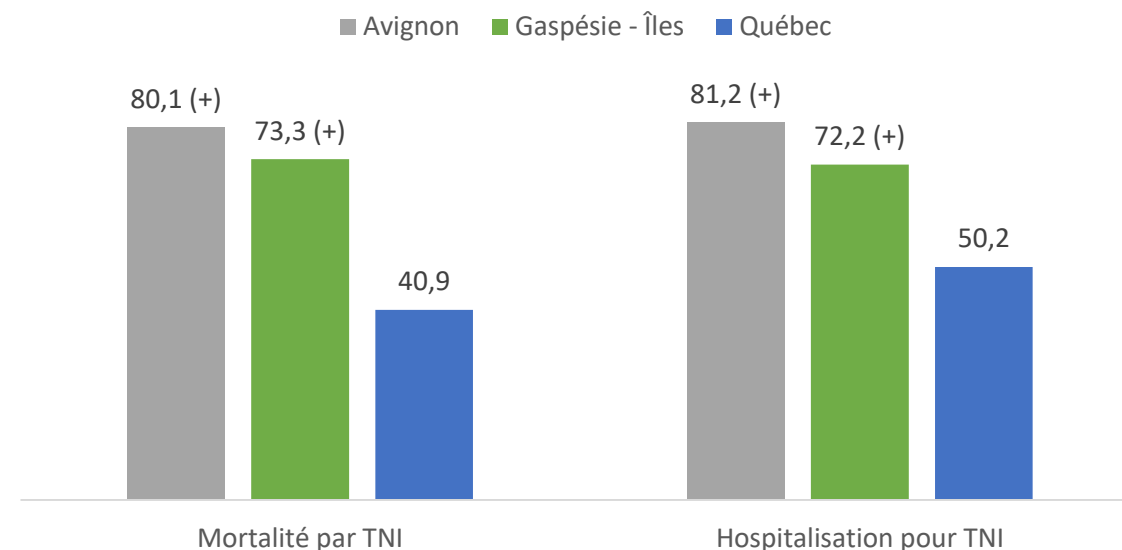
-Au cours des 3 années 2020-2022, 121 hospitalisations attribuables aux TNI ont eu lieu en moyenne par année dans la population de la MRC d'Avignon, dont 69 % sont attribuables à une chute et 20 % à un accident de véhicule à moteur, de VHR ou d'autres transports (données non illustrées). Le taux d'hospitalisation pour TNI dans la MRC d'Avignon est significativement plus élevé qu'au Québec (81,2 contre 50,2 pour 10 000 personnes) (figure 40). Cet écart avec le Québec demeure significatif lorsqu'on élimine l'effet de l'âge (taux ajustés: 67,5 contre 47,2 pour 10 000 personnes) (données ajustées non illustrées).

Figure 39: Proportion de la population victime de blessure non intentionnelle au cours des 12 derniers mois, 2020-2021



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP).

Figure 40: Taux brut de mortalité pour 100 000 (2017-2021) et taux brut d'hospitalisation pour 10 000 (2020-2022) pour TNI



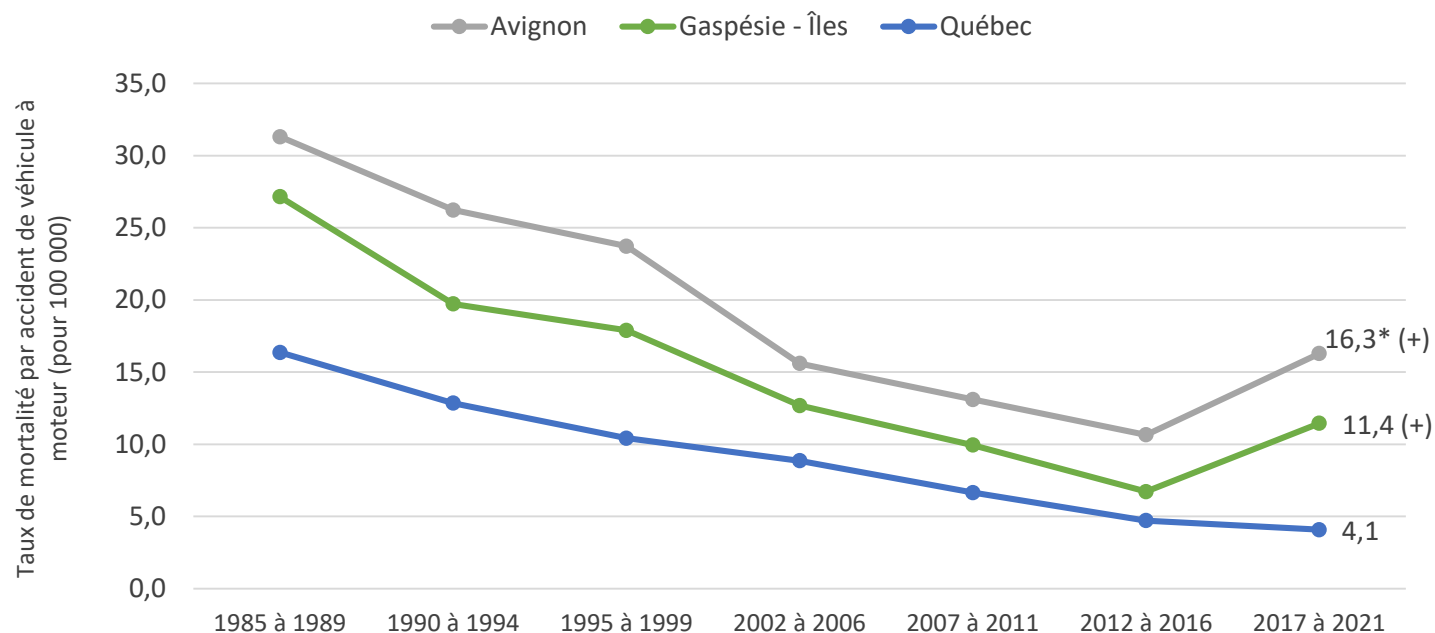
(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 0.05.
Source: MSSS, Fichier des décès, Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO.

Les accidents de véhicules à moteur

-En 2017-2021, le taux de décès en raison d'un accident de véhicule à moteur dans la MRC d'Avignon est de 16,3* pour 100 000, ce qui est significativement plus élevé qu'au Québec (4,1 pour 100 000 personnes) (figure 41). En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, le taux de mortalité demeure plus élevé qu'au Québec depuis les années 80.

-De 2018-2019 à 2022-2023, on compte 6 hospitalisations spécifiques à une lésion traumatique causé par un accident de véhicule à moteur annuellement chez les habitants de la MRC d'Avignon. Cela donne un taux annuel moyen d'hospitalisation de 43,3* pour 100 000 personnes, ce qui est significativement supérieur au Québec (28,7 pour 100 000 personnes) (tableau 18). Cet écart demeure significatif lorsqu'on élimine l'effet de l'âge (taux ajustés sexes réunis: 46,4* contre 28,5 pour 100 000 personnes) (données ajustées non illustrées).

Figure 41 : Taux de mortalité (pour 100 000) par accident de véhicule à moteur, 1985-1989 à 2017-2021



Note: Les données sur les accidents de véhicule à moteur incluent les piétons, les cyclistes, les motocyclistes et les occupants du véhicule à moteur.

Source: MSSS, Fichier des décès et Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 18: Taux d'hospitalisation (pour 100 000 personnes) spécifique à une lésion traumatique causée par un accident de véhicule à moteur, 2018-2019 à 2022-2023

	Avignon	Gaspésie - Îles	Québec
Sexe			
Hommes	49,6*	64,0 (+)	35,5
Femmes	37,1* (+)	45,3 (+)	21,8
Âge			
0-17 ans	15,4**	27,3* (+)	13,1
18-64 ans	57,6* (+)	57,6 (+)	29,7
65 ans et plus	31,0**	62,3 (+)	40,0
Total	43,3* (+)	54,6 (+)	28,7

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 % La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

Les accidents de véhicules conçus pour être utilisés hors d'une route (VHR)

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, le taux annuel moyen de mortalité par VHR est statistiquement plus élevé qu'au Québec depuis le début des années 2000 (figure 42). Dans la MRC d'Avignon, les résultats reposent sur de trop faibles effectifs si bien qu'il est difficile de tirer des conclusions fiables en raison de la grande imprécision des données.

-De 2018-2019 à 2022-2023, on compte 7 hospitalisations spécifiques à une lésion traumatique causé par un accident de VHR annuellement chez les habitants de la MRC d'Avignon. Cela donne un taux annuel moyen d'hospitalisation de 46,0* pour 100 000 personnes, ce qui est significativement plus élevé qu'au Québec (9,7 pour 100 000 personnes) (tableau 19). Les hommes et les femmes de ce territoire présentent également des taux d'hospitalisation significativement plus élevés qu'au Québec (tableau 19). Notons que ces écarts demeurent significatifs lorsqu'on élimine l'effet de l'âge (taux ajustés sexes réunis: 54,7* contre 9,8 pour 100 000 personnes) (données ajustées non illustrées).

Figure 42: Taux de mortalité (pour 100 000) par accident de véhicules à moteur conçus pour être utilisés hors d'une route (VHR), 1985-1989 à 2017-2021

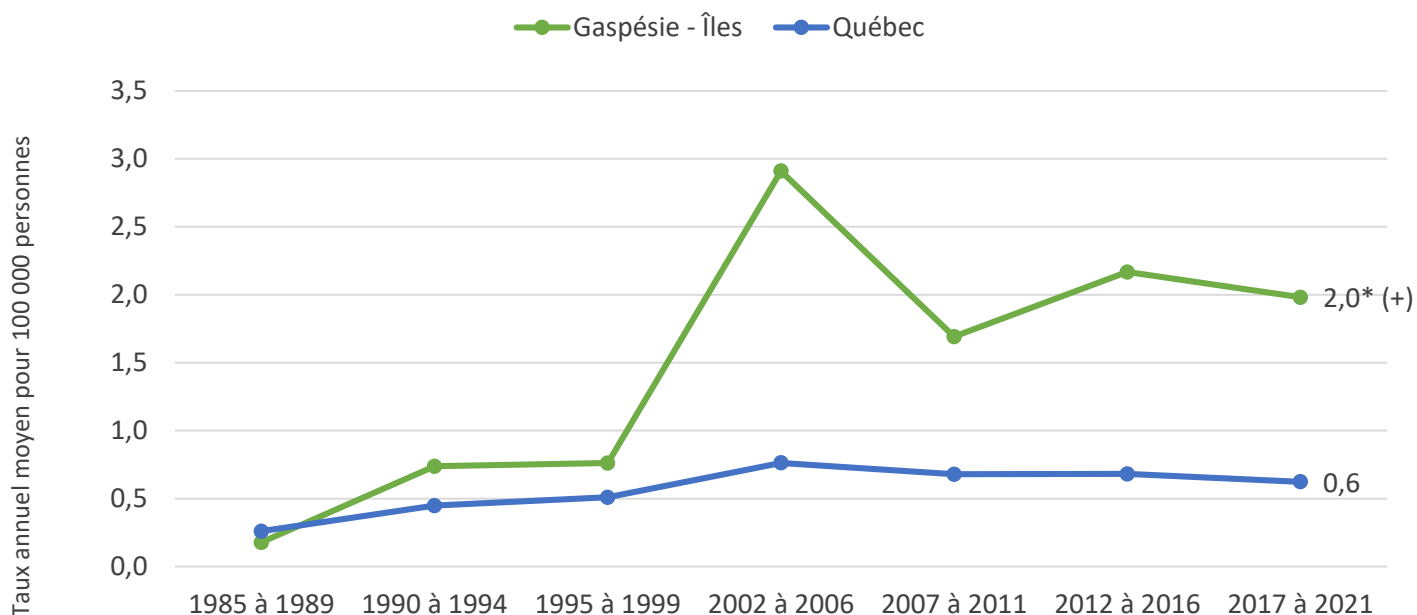


Tableau 19 : Taux d'hospitalisation (pour 100 000) spécifique à une lésion traumatique causée par un accident de VHR, 2018-2019 à 2022-2023

	Avignon	Gaspésie - Îles	Québec
Sexe			
Hommes	68,9* (+)	44,6 (+)	15,0
Femmes	23,9* (+)	10,0* (+)	4,4
Total	46,0* (+)	27,2 (+)	9,7

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

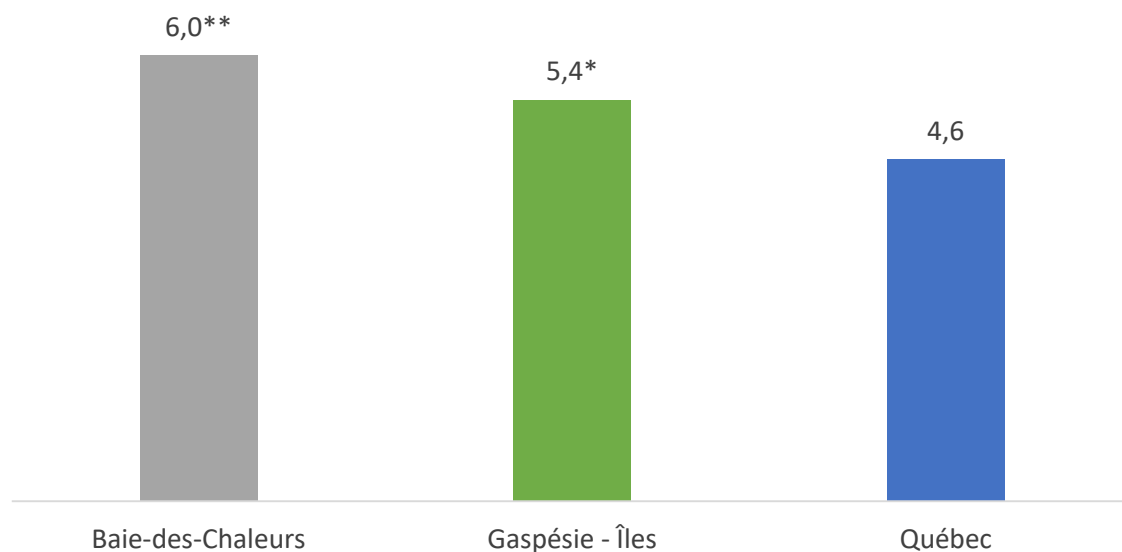
Les chutes chez les personnes âgées

-En 2020-2021, dans la Baie-des-Chaleurs, environ 6,0 %** des personnes âgées de 65 ans et plus ont déclaré qu'elles s'étaient blessées à la suite d'une chute assez grave pour limiter leurs activités normales au cours des 12 mois précédents (figure 43). L'enquête n'a pas permis de détecter un écart significatif avec le reste du Québec.

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine comme au Québec, la proportion est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes (tableau 20). Aussi, les proportions observées chez les personnes de 65 à 74 ans, celles de 75 à 84 ans et celles de 85 ans et plus ne se différencient pas significativement entre elles.

-Dans la Baie-des-Chaleurs, la proportion de 2020-2021 ne se distingue pas significativement de celle de 2014-2015 (6,0 %** contre 2,0 %**) (figure 44). Dans la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, cette proportion a augmenté passant de 2,6 %* en 2014-2015 à 5,4 %* en 2020-2021 (données non illustrées). Au Québec, globalement, la proportion est demeurée stable (figure 44). Toutefois, cette proportion a augmenté significativement chez les 65-74 ans (3,2 % contre 4,4 %) (données non illustrées).

Figure 43: Proportion (%) de la population de 65 ans et plus victime d'une blessure¹ non intentionnelle causée par une chute, 2020-2021



1. Blessures assez graves pour limiter les activités normales de la personne.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

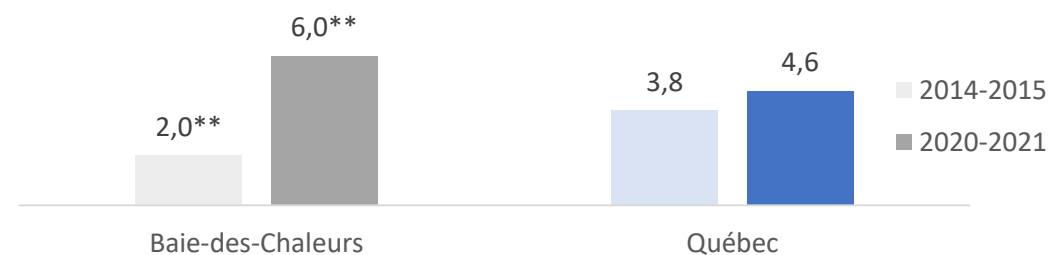
** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 20: Proportion (%) de la population de 65 ans et plus victime d'une blessure¹ non intentionnelle causée par une chute, 2020-2021

	Gaspésie - Îles	Québec
Genre		
Hommes	3,1**	3,3
Femmes	7,7*	5,7
Âge		
65-74 ans	4,2*	4,4
75-84 ans	6,9**	4,2
85 ans et plus	8,8**	6,8

Figure 44 : Proportion (%) de la population de 65 ans et plus victime d'une blessure¹ non intentionnelle causée par une chute



Les chutes chez les personnes âgées

-Au cours de la période de 2018-2019 et 2022-2023, on dénombre un total de 417 hospitalisations pour chute accidentelle chez les habitants de la MRC d'Avignon, parmi lesquelles 83 % sont survenues chez des personnes de 65 ans et plus (348 hospitalisations) (données non illustrées). Dans la MRC d'Avignon, le taux annuel moyen d'hospitalisation pour cette période est significativement supérieur à celui du Québec chez les 65-74 ans, les 75-84 ans et chez les 85 ans et plus (figure 45).

-Au cours de la période de 2017 à 2021, les chutes ont fait un total de 28 décès chez les personnes de 65 ans et plus dans la MRC d'Avignon. Le taux de décès pour cette cause chez les aînés de ce territoire ne se différencie pas statistiquement de celui des aînés québécois (150,2* contre 120,0 pour 100 000 personnes) (figure 46).

-Dans la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, le taux de mortalité pour chute est plus élevé chez les femmes de 65 ans et plus en comparaison à celles du Québec (figure 46). La figure 47 indique plus précisément que ce taux est plus élevé chez les femmes de 75-84 ans (169,4* contre 90,0 pour 100 000) et celles de 85 ans et plus (850,0 contre 664,4 pour 100 000).

Figure 45 : Taux d'hospitalisation spécifique à une lésion traumatique (pour 10 000) causée par une chute accidentelle par groupe d'âge de 65 ans et plus, avril 2018 à mars 2023

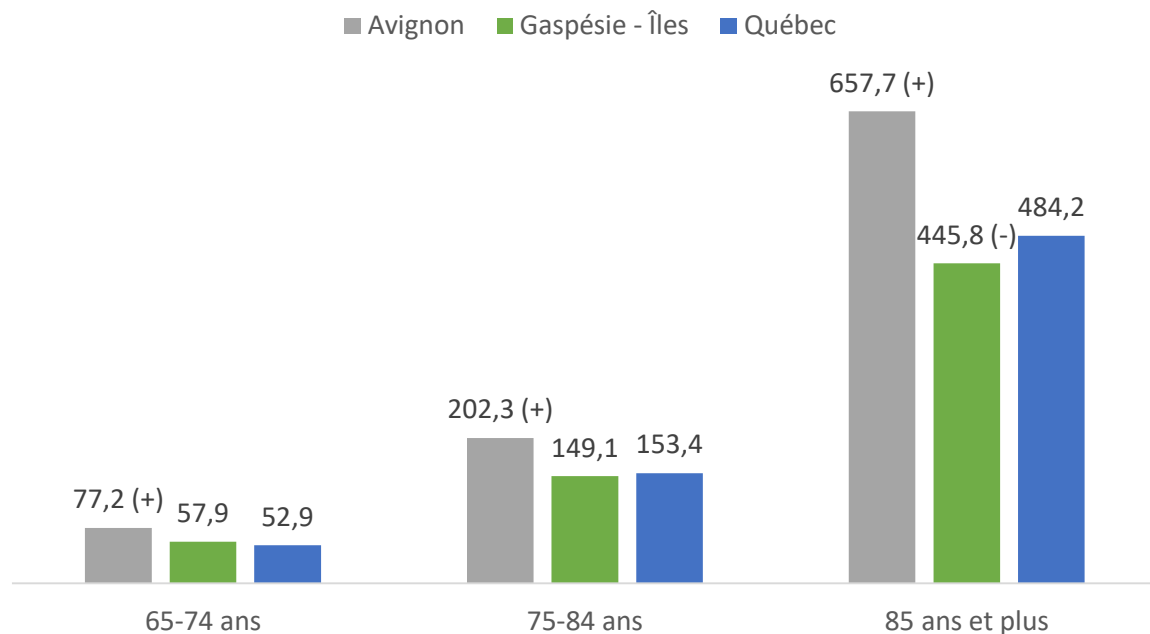


Figure 46 : Taux brut de mortalité (pour 100 000 personnes) pour chute accidentelle chez les 65 ans et plus, 2017-2021

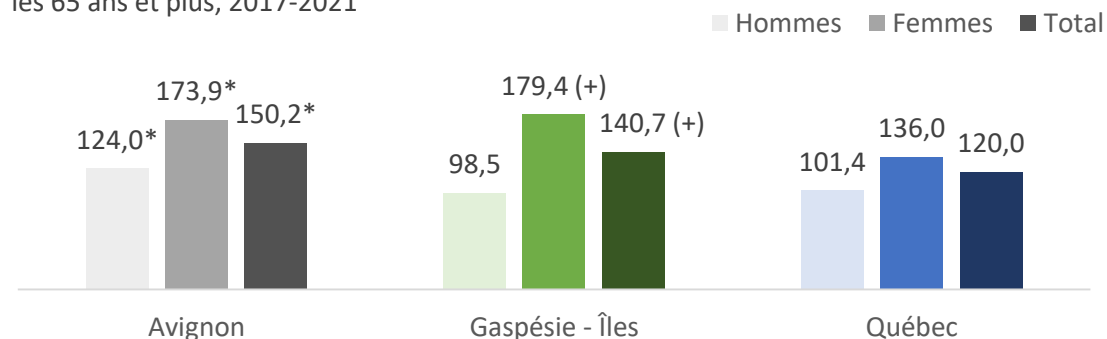
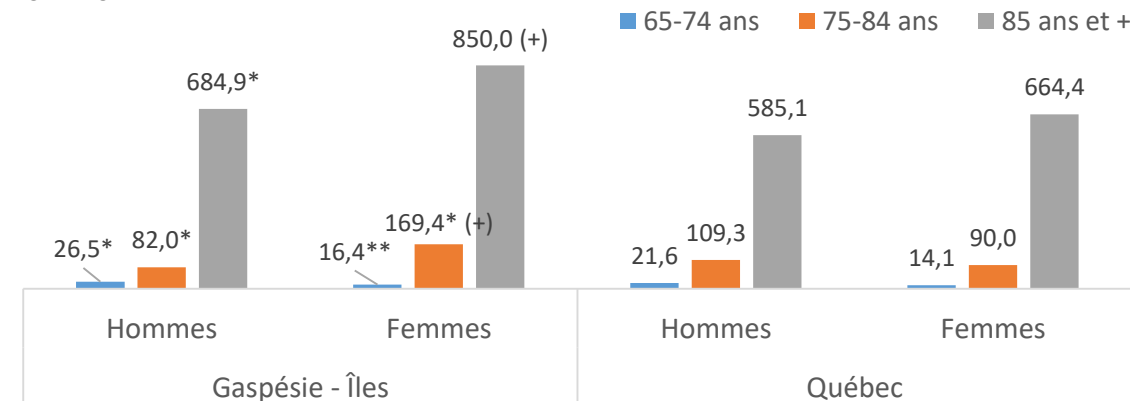


Figure 47 : Taux de mortalité (pour 100 000) pour chute accidentelle chez les 65 ans et plus, 2017-2021



* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

(+) (-) Valeur significativement plus élevée ou plus faible que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

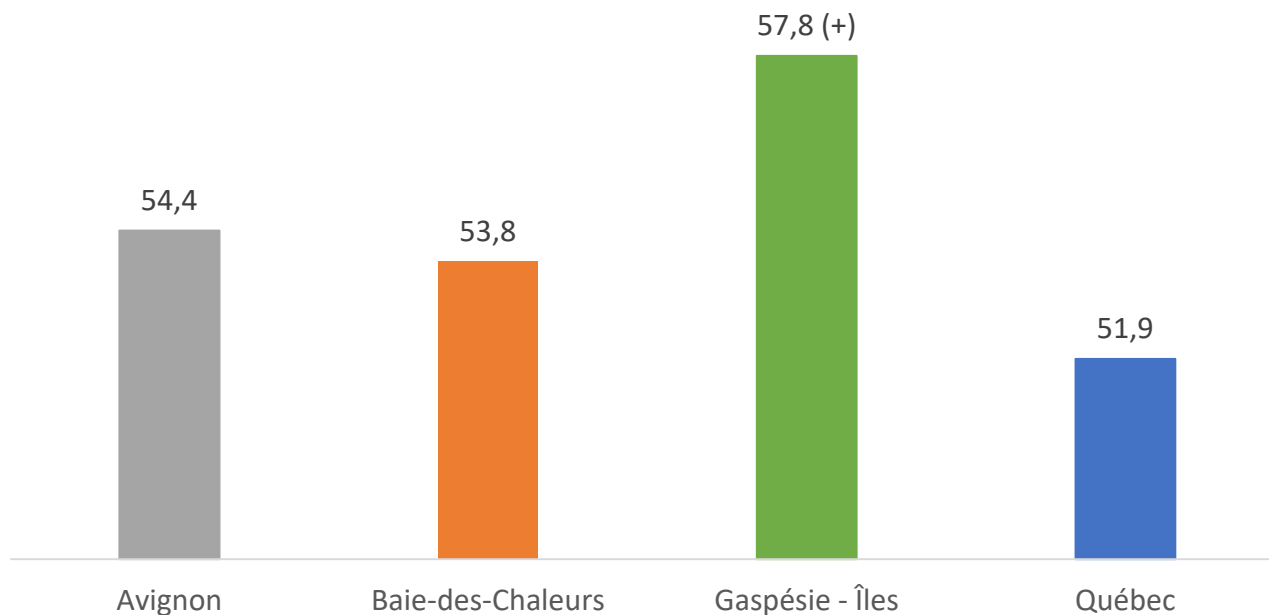
Source: MSSS, Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO, Fichier des décès, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

La consommation quotidienne de boissons sucrées

-En 2020-2021, environ 54,4 % de la population de 15 ans et plus de la MRC d'Avignon consomme des boissons sucrées au moins une fois par jour, une proportion qui ne se différencie pas significativement de celle du Québec (51,9 %) (figure 48) . Comme au Québec, la consommation de boissons sucrées est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes dans l'ensemble de la Baie-des-Chaleurs (61,4 % contre 46,4 %). Aussi, aucune différence significative n'a été détectée selon l'âge dans l'ensemble des territoires de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, on observe une proportion de personnes consommant des boissons sucrées quotidiennement significativement plus élevée qu'au Québec, et ce, peu importe le genre et chez les moins de 65 ans (tableau 21).

Figure 48 : Proportion (%) de la population de 15 ans et plus consommant au moins une boisson sucrée¹ par jour, 2020-2021



Note: Pour cet indicateur, il n'est pas possible de comparer les estimations de consommation de boissons sucrées avec celles de 2014-2015 puisque des modifications de l'indicateur ont été réalisées en 2020-2021.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 21: Proportion (%) de la population de 15 ans et plus consommant au moins une boisson sucrée¹ par jour, 2020-2021

	Baie-des-Chaleurs	Gaspésie - Îles	Québec
Genre			
Hommes	61,4	65,3 (+)	57,4
Femmes	46,4	50,5 (+)	46,4
Âge			
15-24 ans	51,0*	61,5 (+)	50,4
25-44 ans	61,6 (+)	60,5 (+)	50,8
45-64 ans	53,4	58,9 (+)	52,1
65 ans et plus	49,7	53,5	53,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

1. Les boissons sucrées incluent les jus de fruits purs à 100%, les cafés ou thés sucrés du commerce, les boissons gazeuses, les boissons à saveur de fruits, les boissons pour sportifs, les boissons énergisantes, les eaux aromatisées et boissons à base de lait ou boissons végétales sucrées. Toutes les boissons diètes sont exclues.

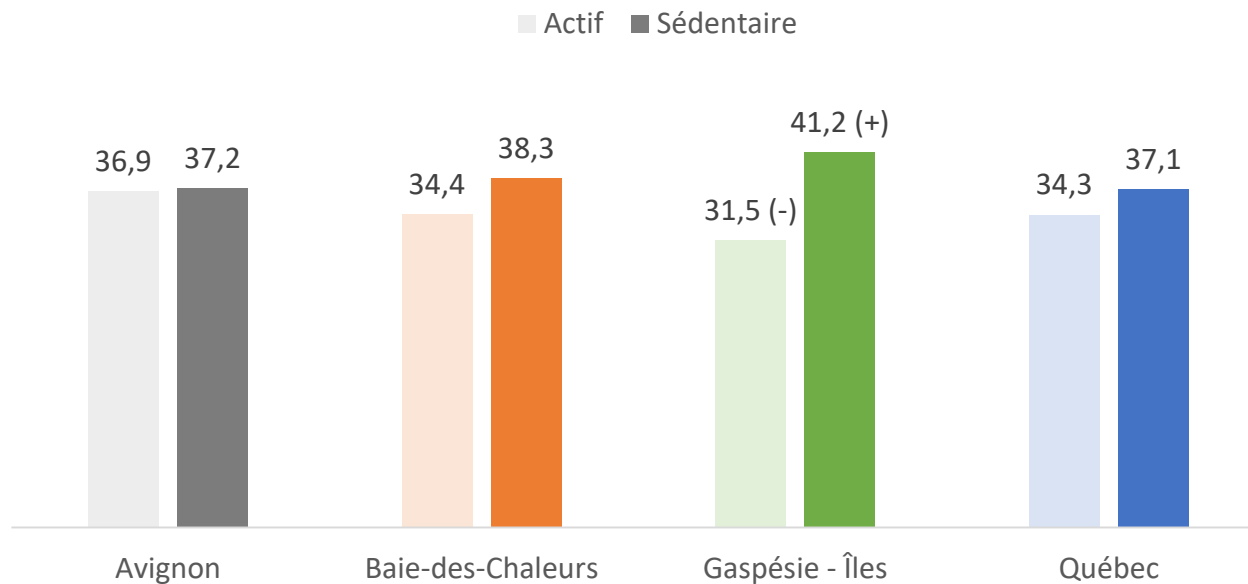
L'activité physique de loisirs et de transport

-En 2020-2021, dans la MRC d'Avignon, environ 36,9 % de la population de 15 ans et plus est active physiquement dans ses loisirs et déplacements tandis que 37,2 % de la population est considérée comme sédentaire. Ces proportions ne se distinguent pas significativement de celles du Québec (figure 49). Il en est de même pour la Baie-des-Chaleurs où aucun écart significatif n'est détecté avec le Québec.

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la proportion de personnes sédentaires est significativement plus élevée qu'au Québec (41,2 % contre 37,1 %). De plus, dans la région, la proportion de personnes considérée actives est plus faible qu'au Québec (31,5 % contre 34,3 %), un écart toutefois attribuable au vieillissement de notre population puisque cet écart n'est plus significatif lorsqu'on élimine l'effet de l'âge (proportions ajustées: 32,6 % dans la région contre 34,2 % au Québec) (données non illustrées). Aussi, dans la région comme au Québec, aucune différence significative n'a été notée entre les hommes et les femmes quant à la sédentarité (tableau 22). Un résultat également observé sur le territoire de la Baie-des-Chaleurs (40,2 % chez les hommes et 36,5 % chez les femmes). Dans la région comme au Québec, aucune différence significative n'a été détectée en ce qui concerne la sédentarité selon l'âge.

-Au Québec, une augmentation de la sédentarité est observée entre 2014-2015 et 2020-2021, une tendance bien que non significative aussi observée dans la Baie-des-Chaleurs (figure 50).

Figure 49 : Proportion (%) de la population de 15 ans et plus active et sédentaire dans les loisirs et les transports au cours des quatre dernières semaines, 2020-2021



(+) ou (-) Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

↑ Augmentation significative entre 2014-2015 et 2020-2021, au seuil de 0,01 pour le Québec.

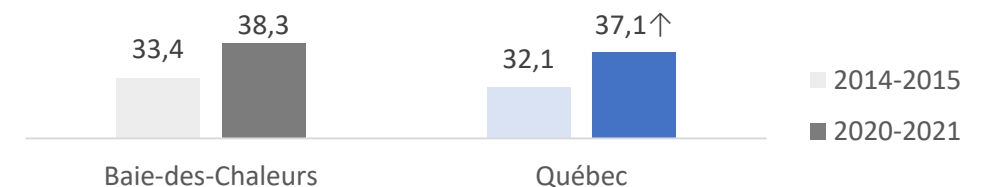
X Donnée confidentielle.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 22: Proportion (%) de la population de 15 ans et plus sédentaire dans les loisirs et les transports au cours des quatre dernières semaines, 2020-2021

	Baie-des-Chaleurs	Gaspésie - Îles	Québec
Genre			
Hommes	40,2	40,7	37,6
Femmes	36,5	41,7 (+)	36,7
Âge			
15-24 ans	x	41,0	37,9
25-44 ans	x	38,8	37,7
45-64 ans	37,7	40,8 (+)	35,9
65 ans et plus	39,9	43,6 (+)	37,7

Figure 50 : Proportion (%) de la population de 15 ans et plus sédentaire dans les loisirs et les transports au cours des quatre dernières semaines



L'usage de la cigarette

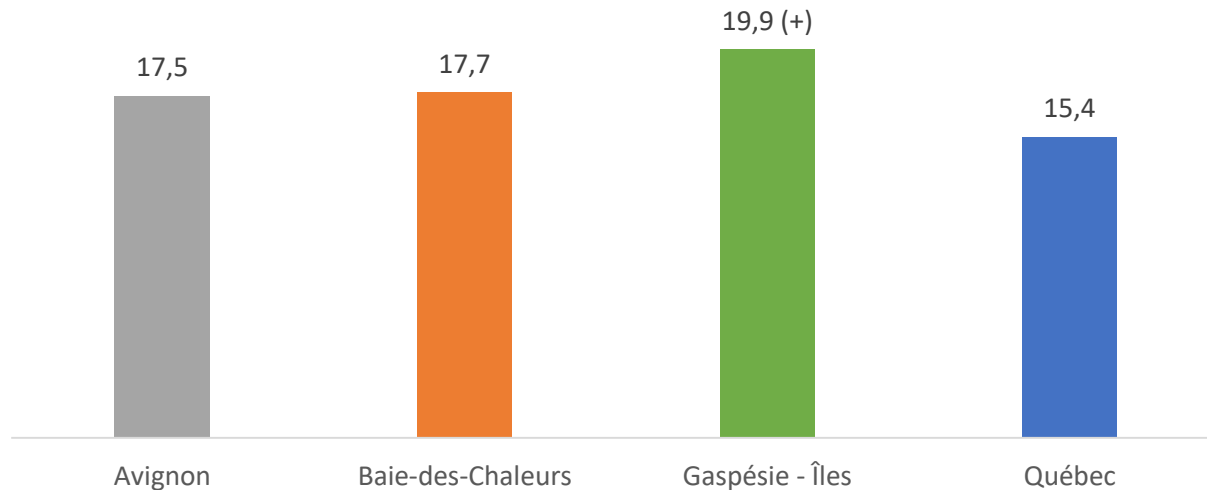
-En 2020-2021, environ 17,5 % de la population de la MRC d'Avignon fume actuellement la cigarette (figure 51). Cette proportion ne se différencie pas significativement de celle du Québec (15,4 %).

-Globalement, dans la Baie-des-Chaleurs, la proportion de personnes fumant actuellement la cigarette ne se différencie pas significativement de celle du Québec (17,7 % contre 15,4 %) (figure 51). Toutefois, on note une proportion statistiquement plus élevée chez les femmes de ce territoire en comparaison à celles du Québec (17,9 % contre 13,9 %) (tableau 23) et cet écart persiste lorsqu'on élimine l'effet de l'âge (données ajustées non illustrées).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la proportion de personnes fumant actuellement la cigarette est significativement plus élevée que celle du Québec (19,9 % contre 15,4 %) (figure 51). Cet écart s'observe chez les hommes et les femmes ainsi que chez les 45 ans et plus (tableau 23). Comme au Québec, dans la région, la proportion de personnes fumant actuellement est significativement plus élevée chez les 25-44 ans et les 45 à 64 ans en comparaison aux autres groupes d'âge (tableau 23). L'enquête ne permet pas de conclure à cet égard pour le territoire de la Baie-des-Chaleurs.

-Globalement, au Québec, la proportion de personnes fumant actuellement a significativement diminué entre 2014-2015 et 2020-2021. L'enquête n'a pas permis de détecter de différence significative dans la Baie-des-Chaleurs (figure 52).

Figure 51: Proportion (%) de la population de 15 ans et plus qui fume la cigarette actuellement¹, 2020-2021



1. Fumeurs réguliers et occasionnels.

X Donnée confidentielle

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

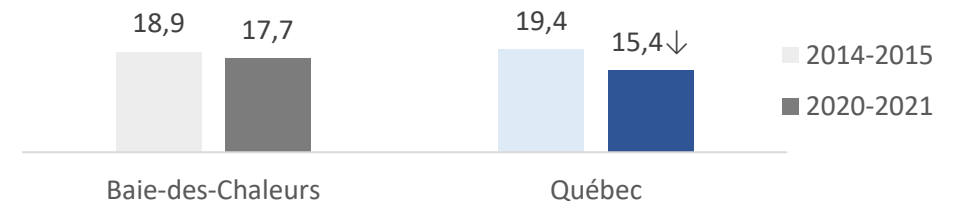
↓ Diminution significative entre 2014-2015 et 2020-2021, au seuil de 0,01 pour le Québec.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique

Tableau 23 : Proportion (%) de la population de 15 ans et plus qui fume actuellement, 2020-2021

	Baie-des-Chaleurs	Gaspésie - Îles	Québec
Genre			
Hommes	17,6	20,4 (+)	16,9
Femmes	17,9 (+)	19,4 (+)	13,9
Âge			
15-24 ans	x	13,1*	10,5
25-44 ans	x	25,1	18,7
45-64 ans	19,1	23,8 (+)	17,7
65 ans et plus	13,6*	13,8 (+)	10,4

Figure 52 : Proportion (%) de la population de 15 ans et plus qui fume actuellement



La consommation excessive d'alcool

-En 2020-2021, on estime que 28,0 % de la population de 15 ans et plus dans la MRC d'Avignon a consommé de l'alcool de façon excessive au moins une fois par mois dans la dernière année, une proportion qui ne se différencie pas de celle du Québec au plan statistique (figure 53).

-Globalement, dans la Baie-des-Chaleurs, cette proportion est statistiquement supérieure à celle du Québec (27,4 % contre 23,6 %) (figure 53). Cet écart est principalement attribuable aux hommes de la Baie-des-Chaleurs qui sont proportionnellement plus nombreux à avoir consommé de l'alcool de façon excessive au moins une fois par mois dans la dernière année que ceux du Québec (33,2 % contre 26,7%) (tableau 24). De plus, à âge égal, les femmes de la Baie-des-Chaleurs sont aussi plus nombreuses, en proportion, à avoir eu un tel comportement (proportions ajustées: 25,6 % contre 20,7 %) (figure 54).

-Comme au Québec, la consommation excessive d'alcool est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes dans la Baie-des-Chaleurs (33,2 % contre 21,7 %) et les personnes de 65 ans et plus sont moins nombreuses, en proportion, à avoir consommé de l'alcool de façon excessive au moins une fois par mois dans la dernière année en comparaison aux autres groupes d'âge (tableau 24).

Figure 53 : Proportion brut (%) de la population de 15 ans et plus présentant une consommation excessive d'alcool une fois par mois ou plus au cours des 12 derniers mois, 2020-2021

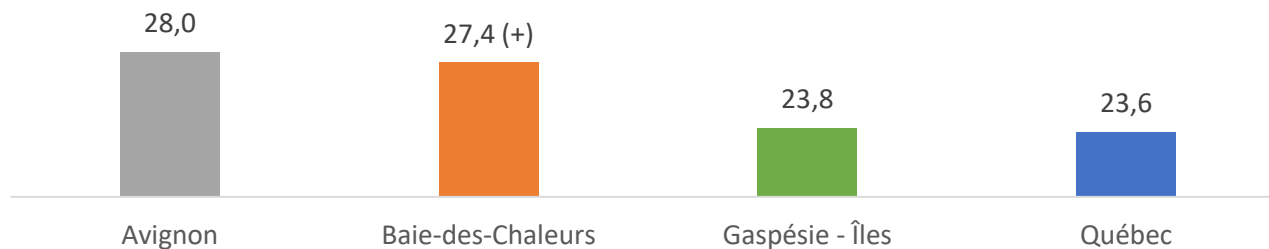
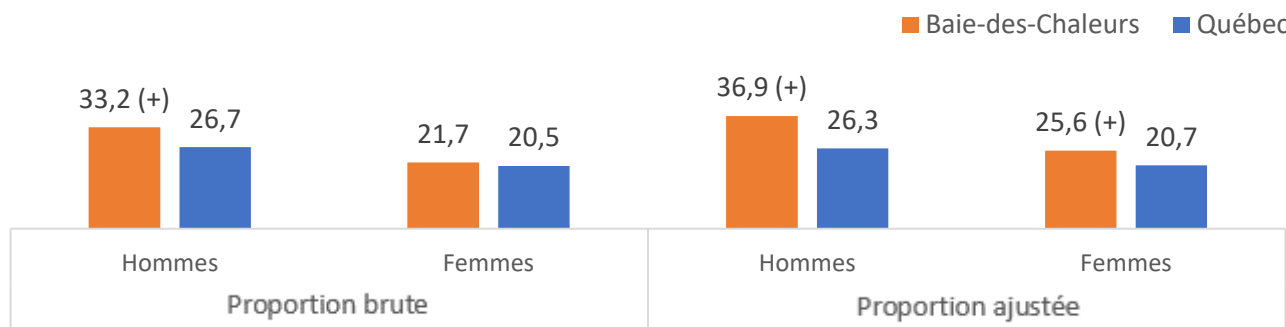


Figure 54 : Proportions brute et ajustée (%) de la population de 15 ans et plus présentant une consommation excessive d'alcool une fois par mois ou plus au cours des 12 derniers mois, 2020-2021



Note: Cet indicateur a été mesuré pour la première fois dans l'EQSP 2020-2021.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique

Tableau 24 : Proportion brute (%) de la population de 15 ans et plus présentant une consommation excessive d'alcool au cours des 12 derniers mois, 2020-2021

	Baie-des-Chaleurs	Gaspésie - Îles	Québec
Genre			
Hommes	33,2 (+)	30,0 (+)	26,7
Femmes	21,7	17,7 (-)	20,5
Âge			
15-24 ans	44,1* (+)	29,1	22,3
25-44 ans	44,2 (+)	37,9 (+)	30,2
45-64 ans	29,0	25,1	25,1
65 ans et plus	10,7*	11,1	13,4

(+)/(−) Proportion significativement supérieure ou inférieure au reste du Québec, au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %, valeur à interpréter avec prudence.

Consommation excessive d'alcool : Consommer lors d'une même occasion, 5 verres ou plus pour les hommes et 4 verres ou plus pour les femmes, une fois par mois ou plus.

La consommation de drogues

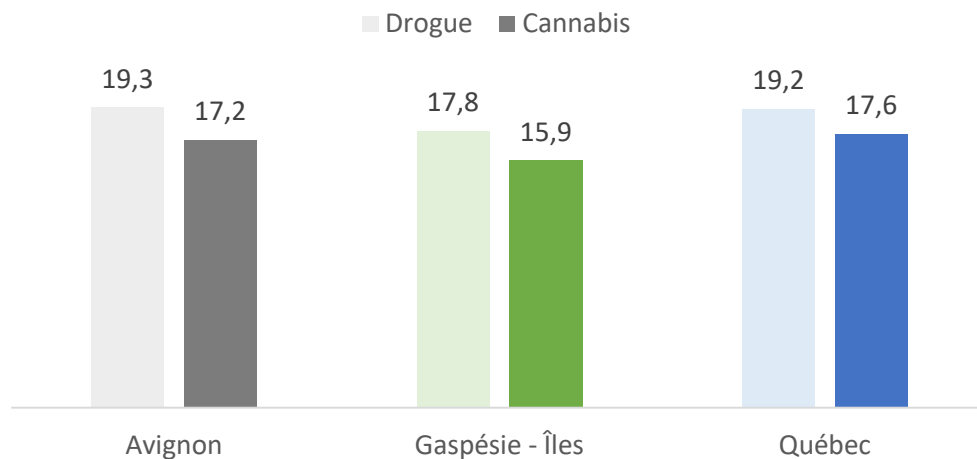
-En 2020-2021, environ 19,3 % de la population de 15 ans et plus de la MRC d'Avignon ont consommé de la drogue dans la dernière année. Cette proportion ne se différencie pas statistiquement de celle du Québec (19,2 %) (figure 55).

-En 2020-2021, comme au Québec, le cannabis est la substance qui a été le plus consommée au cours des 12 derniers mois avec une proportion de 17,2 % dans la MRC d'Avignon (figure 55).

-Dans la MRC d'Avignon, en 2020-2021, environ 12,4 % des personnes de 15 ans et plus ont consommé dans les 12 derniers mois des opioïdes prescrits. Cette proportion ne se différencie pas statistiquement de celle du Québec (12,9 %) (figure 56).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la proportion de la population ayant consommé des médicaments prescrits contenant des opioïdes au cours des 12 derniers mois ne diffère pas significativement de celle du Québec (13,4 % contre 12,9 %). Toutefois, la proportion de la population ayant consommé des médicaments non-prescrits (au répondant) contenant des opioïdes est plus faible dans la région qu'au Québec (1,2 %* contre 2,3 %) (figure 56) et ce constat demeure vrai lorsqu'on élimine l'effet de structure d'âge (données ajustées non illustrées).

Figure 55 : Proportion (%) de la population de 15 ans et plus ayant consommé de la drogue dans les 12 derniers mois et proportion (%) de la population ayant consommé du cannabis dans les 12 derniers mois, 2020-2021



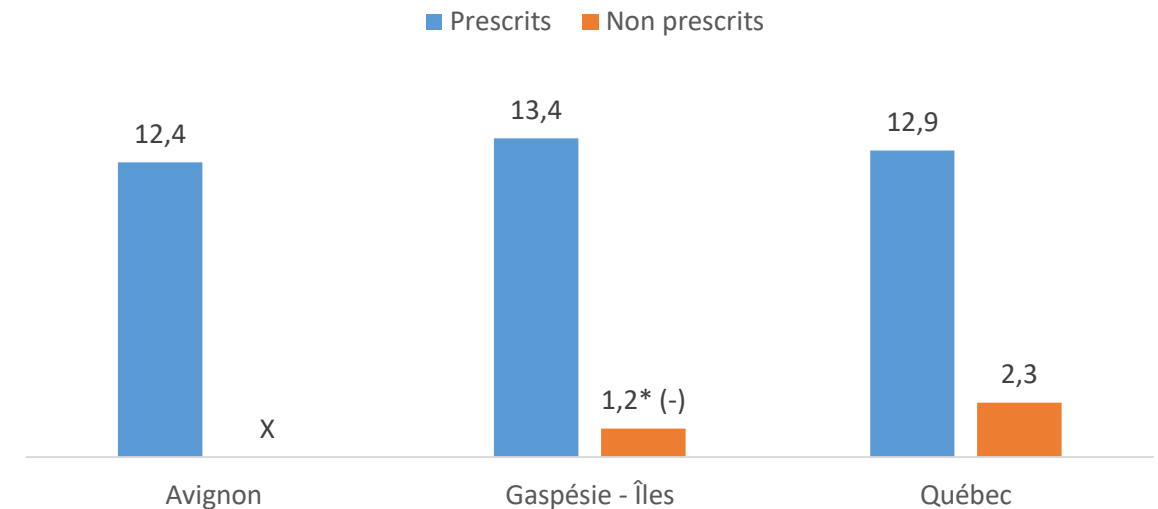
X Donnée confidentielle.

(-) Valeur significativement plus faible que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Figure 56 : Proportion (%) de la population de 15 ans et plus ayant consommé des médicaments prescrits et non prescrits contenant des opioïdes au cours des 12 derniers mois, 2020-2021



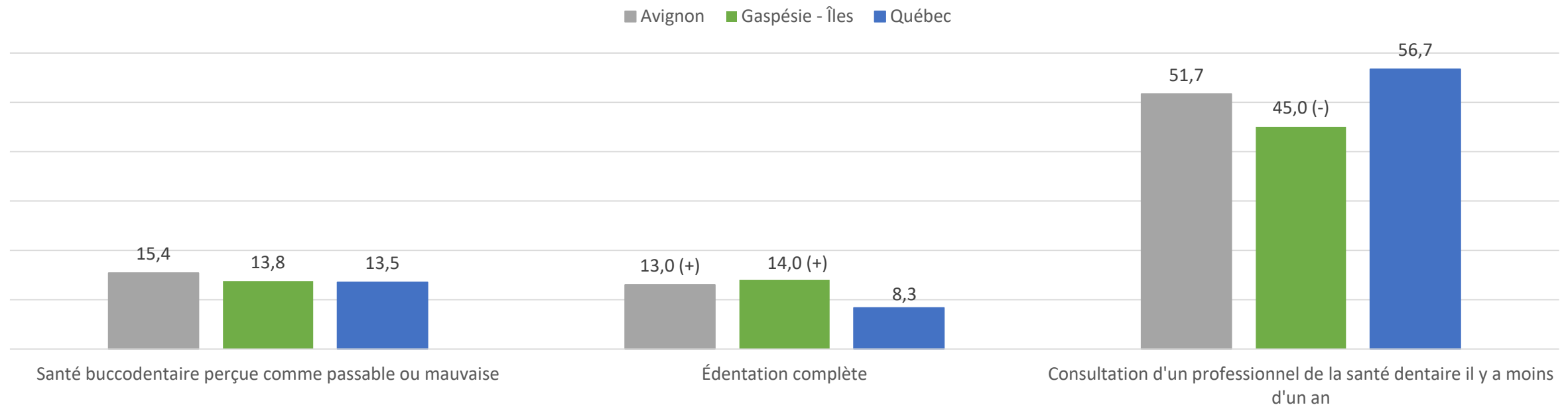
La santé buccodentaire

-En 2020-2021, 15,4 % de la population de 15 ans et plus dans la MRC d'Avignon estime avoir une santé buccodentaire passable ou mauvaise. Cette proportion ne diffère pas significativement de celle du Québec (13,5 %) (figure 57).

-En 2020-2021, 13,0 % des 15 ans et plus dans la MRC d'Avignon n'ont plus aucune dent naturelle, ce qui est significativement plus élevé qu'au Québec (8,3 % au Québec) (figure 57). Cette proportion atteint 31,0 % dans la population de 65 ans et plus de ce territoire (donnée non illustrée).

-En 2020-2021, 51,7 % de la population de la MRC d'Avignon a consulté un dentiste ou d'autres professionnels des soins dentaires il y a moins d'un an, une proportion qui ne diffère pas significativement du Québec (56,7 %) (figure 57).

Figure 57 : Indicateurs (en %) de la santé buccodentaire, 2020-2021



(+) ou (-) Proportion significativement supérieure ou inférieure au reste du Québec, au seuil de 0,05.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

ITS et utilisation du condom

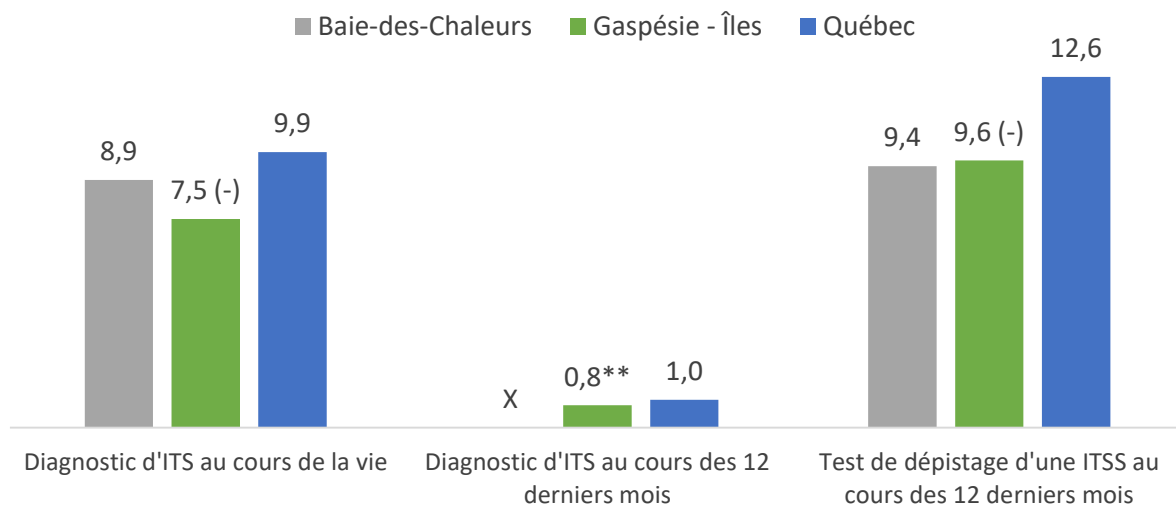
-En 2020-2021, 66,6 % de la population de la Baie-des-Chaleurs âgée de 15 ans et plus a été sexuellement active au cours des 12 derniers mois (65,4 % au Québec). La majorité de la population active sexuellement a eu seulement un ou une partenaire au cours des 12 derniers mois (91,7 %). Environ 6,3 %* ont eu entre deux et quatre partenaires et 1,9 %**, cinq partenaires et plus (données non illustrées).

-Dans la Baie-des-Chaleurs, environ 8,9 % des personnes âgées de 15 ans et plus et ayant déjà eu des relations sexuelles ont reçu au moins un diagnostic d'ITS au cours de leur vie. Cette proportion ne se différencie pas statistiquement de celle du Québec (9,9 %) (figure 58).

-Dans la Baie-des-Chaleurs, 9,4 % de la population active sexuellement au cours des 12 derniers mois a subi au moins un test de dépistage des ITS. Dans la région, cette proportion est significativement plus faible qu'au Québec (9,6 % contre 12,6 %) (figure 58) et ce résultat est principalement attribuable aux hommes de la région (5,3 %* contre 8,6 %) (données non illustrées).

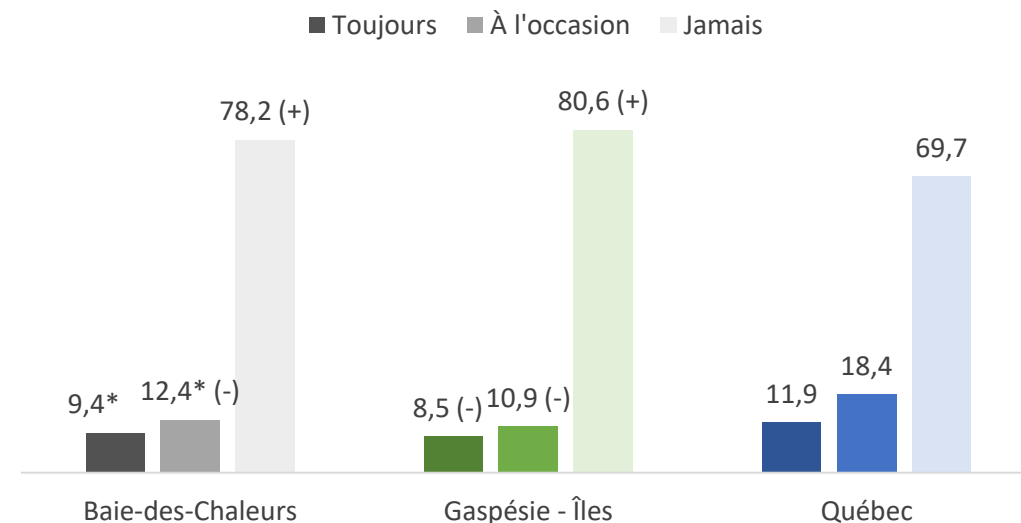
-Dans la Baie-des-Chaleurs, environ 9,4 %* des personnes de 15 ans et plus actives sexuellement ont toujours utilisé le condom au cours des 12 derniers mois et 12,4 %* l'ont utilisé à l'occasion. Aussi, 78,2 % ne l'ont jamais utilisé; cette proportion est significativement plus élevée que celle du Québec (69,7 %) (figure 59) et ce résultat demeure vrai lorsqu'on tient compte de la structure d'âge de la population (proportions ajustées: 78,9 % contre 73,6 %) (données non illustrées).

Figure 58 : Indicateurs (en %) des infections transmises sexuellement (ITS), 2020-2021



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
 ** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.
 X Donnée confidentielle.
 (+) ou (-) Proportion significativement supérieure ou inférieure au reste du Québec, au seuil de 0,05.

Figure 59 : Fréquence d'utilisation du condom au cours des 12 derniers mois (en %), 2020-2021



Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

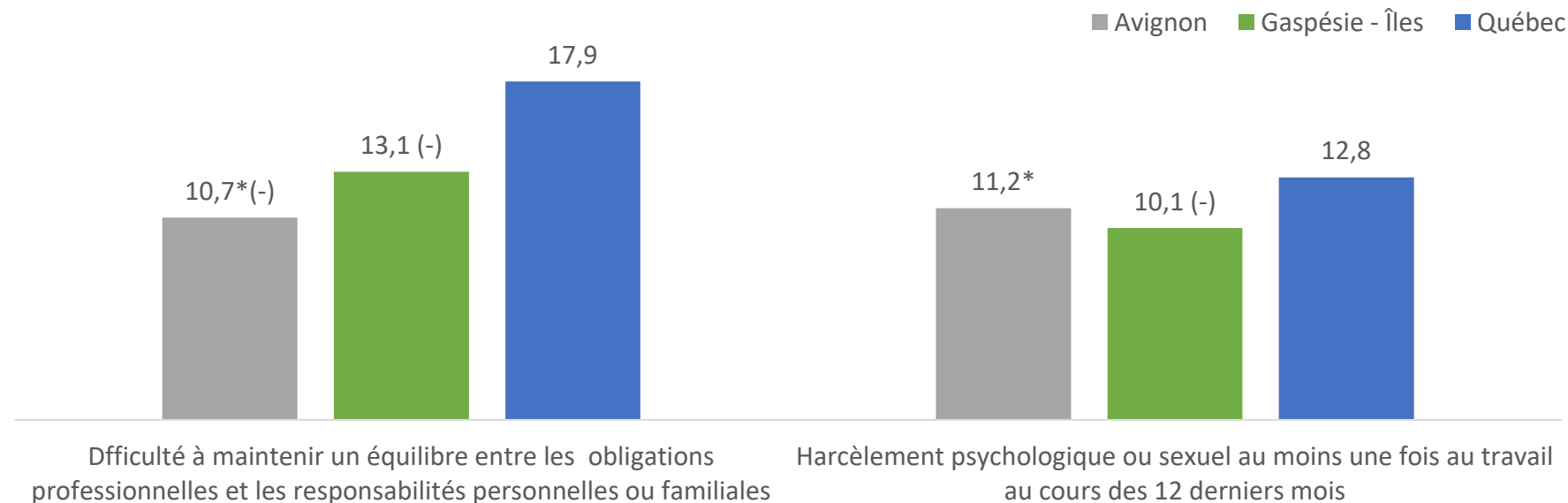
Les risques psychosociaux liés au travail

« De nombreuses études scientifiques démontrent que la présence d'un ou de plusieurs risques psychosociaux du travail entraîne, pour les travailleurs, des risques plus élevés d'atteinte à la santé psychologique et physique ainsi qu'une augmentation du risque d'accident de travail. » (INSPQ, 2018).

-En 2020-2021, sur le territoire d'Avignon, environ 10,7 %* de la population occupant un emploi rémunéré a de la difficulté à maintenir un équilibre entre ses obligations professionnelles et ses responsabilités personnelles ou familiales. Il s'agit d'une proportion significativement plus faible qu'au Québec (17,9 %). En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, cette proportion est aussi significativement inférieure à celle du Québec (13,1 % contre 17,9 %) (figure 60).

-En 2020-2021, dans la MRC d'Avignon, environ 11,2 %* de la population occupant un emploi rémunéré a fait l'objet au moins une fois de harcèlement psychologique ou sexuel au travail, une proportion qui ne se différencie pas significativement de celle du Québec (12,8 %) (figure 60).

Figure 60: Indicateurs (en %) des risques psychosociaux liés au travail, 2020-2021



Répercussions de la pandémie

Les données de l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021 ont été colligées dans un contexte de pandémie. Cette période a été marquée par des changements majeurs dans l'organisation du travail et par de nombreuses pertes d'emploi au Québec.

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

(-) : Valeur significativement plus faible que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Référence: [Risques psychosociaux du travail : des risques à la santé mesurables et modifiables \(inspq.qc.ca\)](https://www.inspq.qc.ca/risques-psycho-sociaux)

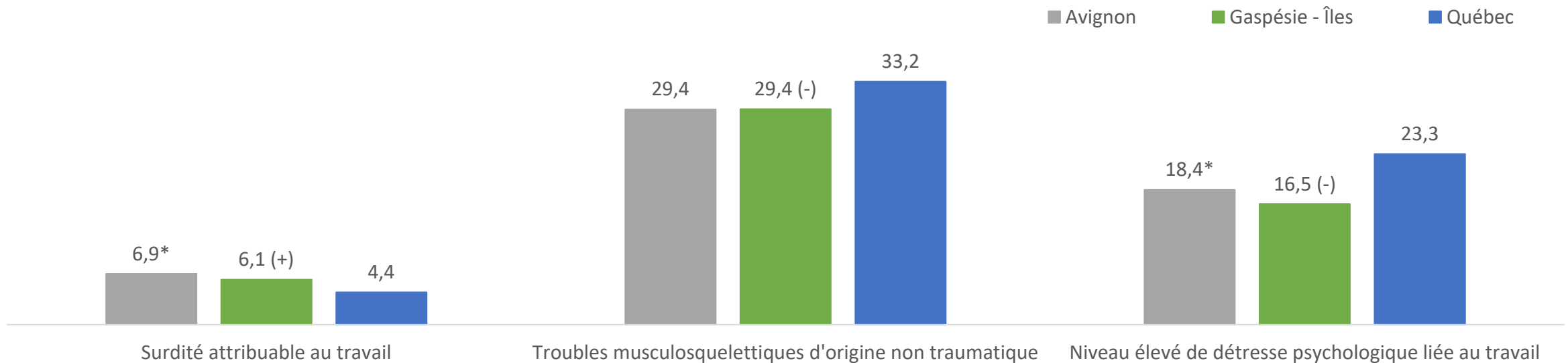
Les problèmes associés au travail

-En 2020-2021, environ 6,9 %* de la population de 15 ans et plus sur le territoire d'Avignon sont atteints d'une surdité attribuable au travail. Cette proportion ne se différencie pas significativement de celle du Québec (4,4 %) (figure 61). En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, cette proportion est plus élevée qu'au Québec (6,1 % contre 4,4 %). Cette différence est attribuable au fait que notre population est plus âgée que celle de la province puisque l'écart n'est plus significatif lorsqu'on élimine l'effet de la structure d'âge en calculant les taux ajustés (4,9 %* contre 4,5 % au Québec) (données ajustées non illustrées).

-En 2020-2021, dans la MRC d'Avignon, environ 29,4 % de la population de 15 ans et plus occupant un emploi rémunéré souffre de troubles musculosquelettiques d'origine non traumatique liés au travail (33,2 % au Québec). En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, cette proportion est plus faible qu'au Québec (29,4 % contre 33,2 %) (figure 61).

-En 2020-2021, dans la MRC d'Avignon, environ 18,4 %* de la population de 15 ans et plus occupant un emploi rémunéré présente un niveau élevé de détresse psychologique liée au travail, une proportion qui ne se différencie pas significativement de celle du Québec (23,3 %). En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, cette proportion est plus faible qu'au Québec (16,5 % contre 23,3 %) (figure 61).

Figure 61: Indicateurs (en %) des problèmes associés au travail, 2020-2021



* Coefficient de variation sup rieur   15 % et inf rieur ou  gal   25 %. La valeur de la proportion doit donc  tre interpr t e avec prudence.

(+) ou (-) : Valeur significativement plus  lev e ou plus faible que celle du reste du Qu bec, au seuil de 5 %.

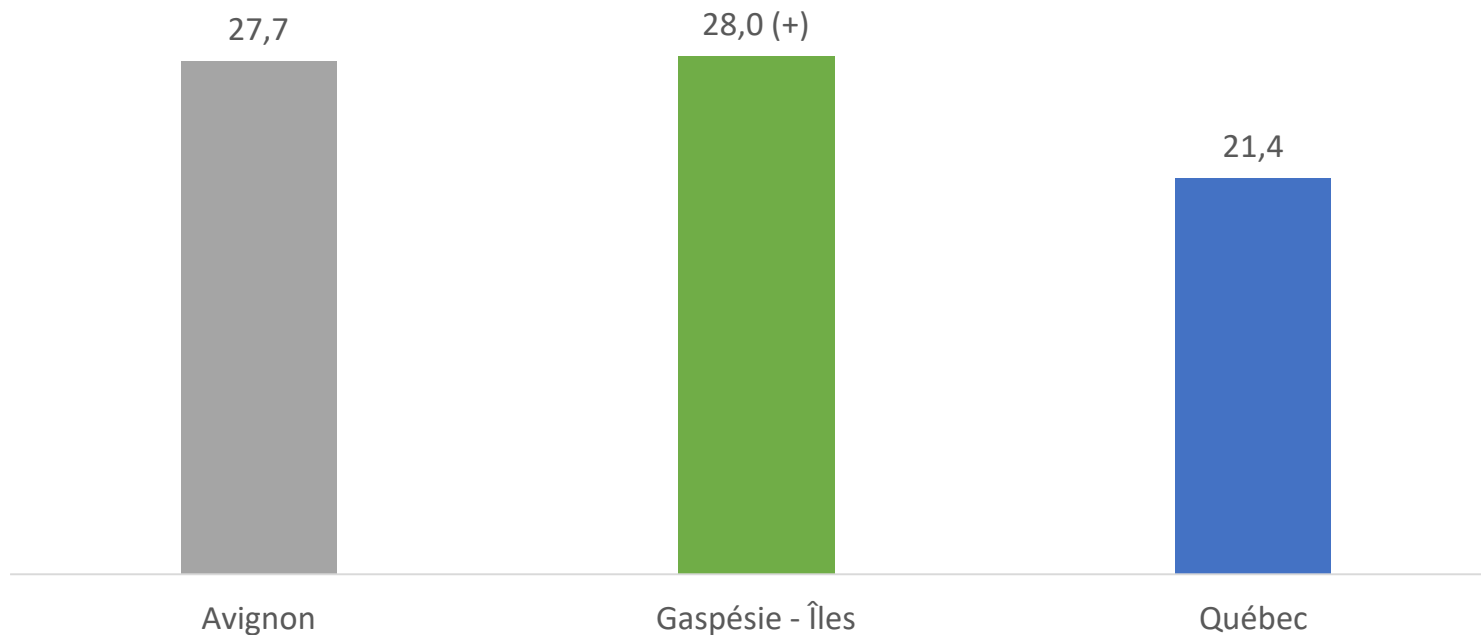
Source: ISQ, Enqu te qu b coise sur la sant  de la population (EQSP), donn es extraites de l'Infocentre de sant  publique.

L'environnement de travail

-En 2020-2021, parmi la population de 15 ans et plus occupant un emploi rémunéré dans la MRC d'Avignon, environ 27,7 % doit composer avec un niveau élevé de contraintes physiques en milieu de travail. L'enquête ne permet pas de détecter de différence significative avec le Québec (21,4 %) (figure 62).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, 28 % des travailleurs et des travailleuses doivent composer avec un niveau élevé de contraintes physiques en milieu de travail. Cette proportion est significativement supérieure à celle du Québec (21,4 %) (figure 62).

Figure 62: Proportion (%) de travailleurs et de travailleuses devant composer avec un niveau élevé de contraintes physiques en milieu de travail, 2020-2021



Quelles sont les contraintes physiques en milieu de travail?

- ✓ effectuer des gestes répétitifs à l'aide des mains ou des bras ;
- ✓ fournir des efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement ;
- ✓ manipuler sans aide des charges lourdes ;
- ✓ subir des vibrations provenant d'outils à main ;
- ✓ subir des vibrations provenant de grosses machines, de véhicules ou du sol ;
- ✓ travailler en position debout.

(+) : Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

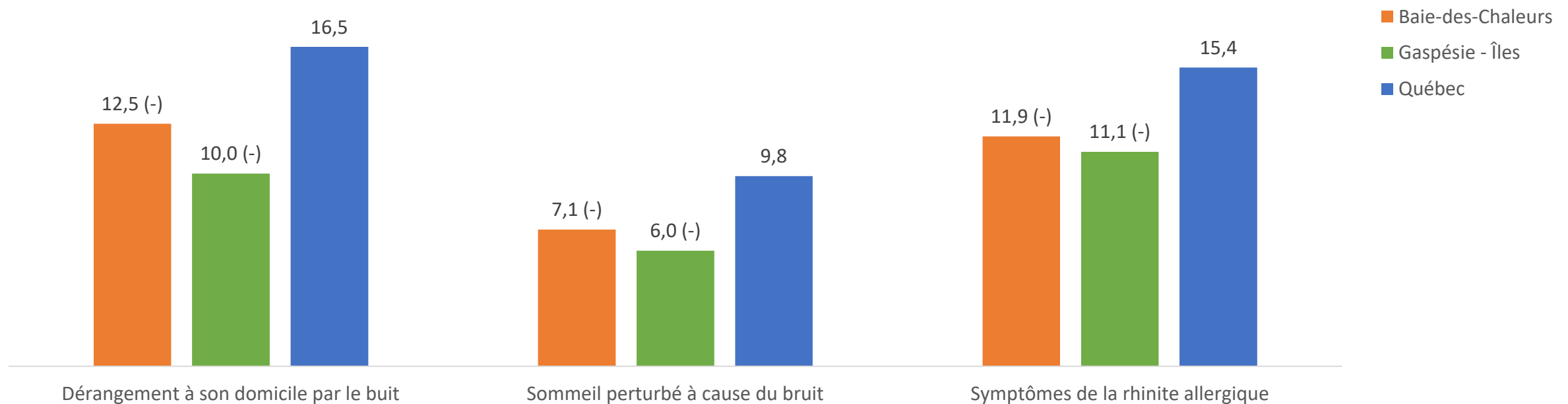
Le bruit dans l'environnement et la rhinite allergique

-En 2020-2021, dans la Baie-des-Chaleurs, environ 12,5 % de la population de 15 ans et plus a déclaré qu'elle avait été fortement dérangée à son domicile par au moins une source de bruit au cours des 12 derniers mois . Cette proportion est significativement plus faible qu'au Québec (16,5 %) (figure 63).

-En 2020-2021, dans la Baie-des-Chaleurs, environ 7,1 % de la population de 15 ans et plus a indiqué que son sommeil avait été fortement perturbé par au moins une source de bruit au cours des 12 derniers mois. Cette proportion est significativement plus faible qu'au Québec (9,8 %) (figure 63).

-En 2020-2021, dans la Baie-des-Chaleurs, environ 11,9 % des personnes de 15 ans et plus ont ressenti les symptômes de la rhinite allergique. Cette proportion est significativement plus faible qu'au Québec (15,4 %) (figure 63).

Figure 63: Indicateurs (en %) de santé environnementale, 2020-2021



(-) : Valeur significativement plus faible que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Note: Les tests statistiques comparant la MRC d'Avignon avec le reste du Québec ne sont pas disponibles pour ces indicateurs.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

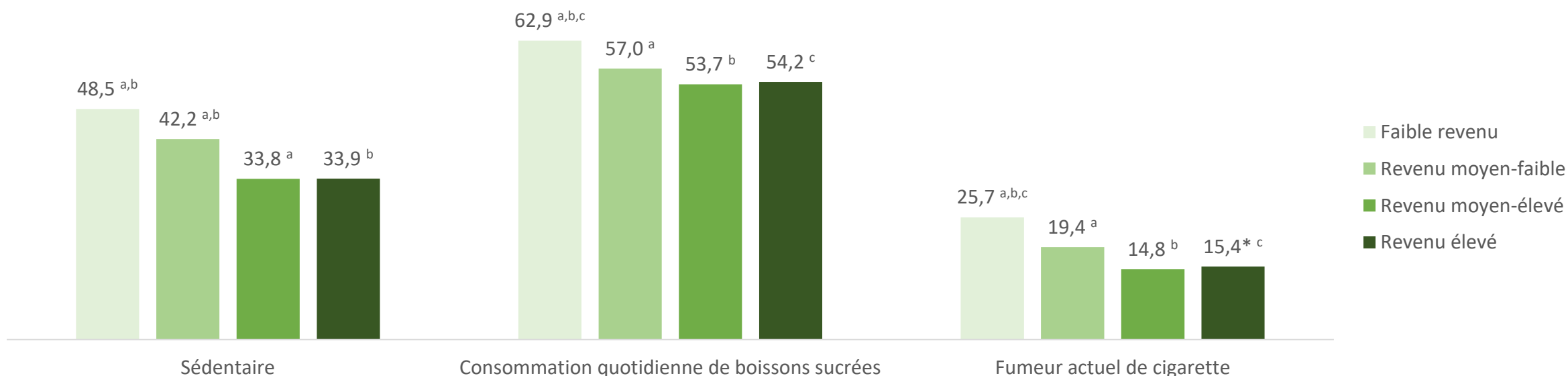
Les inégalités sociales de santé

Les inégalités sociales de santé font référence à des écarts de santé à l'intérieur d'une population qui sont causés par des facteurs socioéconomiques. Ainsi, le statut socioéconomique influence les conditions de vie qui, à leur tour, auront des conséquences sur la santé.

En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, on peut observer l'impact du niveau de revenu du ménage sur l'adoption de saines habitudes de vie. Par exemple, les personnes vivant dans un ménage dont le niveau de revenu est faible sont plus susceptibles d'être sédentaires, de consommer quotidiennement des boissons sucrées et de fumer actuellement en comparaison aux personnes vivant dans un ménage dont le niveau de revenu est plus élevé (figure 64).

Pour en connaître davantage sur les inégalités sociales de santé dans la région, consultez le rapport: [Les-inegalites-sociales-de-sante-en-Gaspesie-Iles-de-la-Madeleine-Mise-a-jour-2022-1.pdf \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/les-inegalites-sociales-de-sante-en-gaspesie-iles-de-la-madeleine-mise-a-jour-2022-1.pdf)

Figure 64: Prévalence (%) de certaines habitudes de vie selon le niveau de revenu du ménage, Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, 2020-2021



a, b, c : Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même variable au seuil de 0,05.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Analyse et rédaction:

Lisa-Marie Jalbert, Agente de recherche, Surveillance de l'état de santé de la population

Relecture:

Ariane Courville, Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive

Révision orthographique:

Julie Dubé, agente administrative

Production et diffusion :

Direction de santé publique Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
144, boulevard Gaspé
Gaspé (Québec) G4X 1A